

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES	2
1.CADRE DES ACTIVITES	4
1.1 PRESENTATION DE LA CEB	5
1.2 ORGANES D'ADMINISTRATION	6
1.3 EQUIPE DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2015	8
1.4 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2015	8
1.4.1 - Evolution de l'économie mondiale en 2015	8
1.4.2 - Evolution économique en Afrique en 2015	9
1.4.3- Evolution économique dans les pays de l'UEMOA en 2015	9
1.4.4 - Situation économique au Bénin et au Togo	10
2 ACTIVITES 2015	11
2.1 ACTIVITES DES ORGANES DELIBERANTS :	12
2.1.1 - Haut Conseil Interétatique	12
2.1.2 - Haute Autorité	13
2.2 : ACTIVITES DE L'EQUIPE DE DIRECTION	15
2.2.1 - Gestion des ressources humaines	15
2.2.2 - Gestion de la production de l'énergie	18
2.2.3 - Gestion du transport de l'énergie	20
2.2.4 - Gestion des projets	26
3 ETATS FINANCIERS	45
3.1 BILAN – ACTIF	46
3.2 BILAN - PASSIF	49
3.3 COMPTE DE RESULTAT	52
3.4 TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS	55
3.5 NOTES ET COMMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS	60
4 POINT D'EXECUTION DU BUDGET 2015	92
4.1 REVUE DES HYPOTHESES DE BASE DU BUDGET 2015	93
4.2 BUDGET D'EXPLOITATION	94
4.3 BUDGET DES INVESTISSEMENTS	96

SIGLES ET ACRONYMES

AFD	:	Agence Française de Développement
BEI	:	Banque Européenne d'Investissement
BIDC	:	Banque d'Investissement et de Développement de la
CEDEAO		
BID	:	Banque Islamique de Développement
BM	:	Banque Mondiale
BOAD	:	Banque Ouest Africaine de Développement
BOO	:	Build Own Operate
CEB	:	Communauté Electrique du Bénin
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFPP	:	Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement
DAI	:	Direction de l'Audit Interne
DAP	:	Direction des Approvisionnements
DARH	:	Direction Administrative et des Ressources Humaines
DCG	:	Direction du Contrôle de Gestion
DCN	:	Direction de la Centrale de Nangbéto
DG	:	Directeur Général
DGA	:	Directeur Général Adjoint
DP	:	Direction de la Production
DT	:	Direction du Transport
EEEOA (WAPP)	:	Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain
GG	:	Générateur de Gaz
GRIDCo	:	Ghana Grid Company Ltd
GWh	:	Gigawattheure
IPP	:	Independent Power Producer
kWh	:	kilowattheure
MT	:	Moyenne Tension
NIGELEC	:	Société Nigérienne d'Electricité
MWh	:	Megawattheure
PHCN	:	Power Holding Company of Nigeria
PFSE	:	Projet de Fourniture des Services d'Electricité
SPTC	:	Service de la Production Thermique de Cotonou
SPTL	:	Service de la Production Thermique de Lomé
TAG	:	Turbine à Gaz

TCN	:	Transport Company of Nigeria
TT	:	Transformateur de Tension
UPDEA	:	Union des Producteurs, Transporteurs et Distributeurs Distributeurs d’Energie Electrique en Afrique
VRA	:	Volta River Authority
WAPP	:	West African Power Pool (EEEEOA)

1. CADRE DES ACTIVITES

1.1 : Présentation de La CEB

La Communauté Electrique du Bénin (CEB) est un Organisme International à caractère public. Elle a été instituée par l'Accord International et le Code Bénino-Togolais de l'Electricité du 27 juillet 1968 révisé le 23 décembre 2003.

Aux termes de cet Accord révisé, la Communauté Electrique du Bénin reçoit sur l'ensemble des territoires des deux Etats, l'exclusivité d'exercer les activités de transport, d'importation, d'acheteur unique pour les besoins des deux Etats.

Conformément à l'article L33 de l'Accord révisé, la CEB a pour missions :

- de réaliser et d'exploiter selon les règles appliquées par les sociétés industrielles et commerciales, des installations de production d'énergie électrique pour les besoins des deux Etats ;
- de réaliser et d'exploiter selon les règles appliquées par les sociétés industrielles et commerciales, les installations de transport de l'énergie électrique sur l'ensemble des territoires des deux Etats en qualité de transporteur exclusif. En outre, elle reçoit jusqu'à ce jour et théoriquement, les privilèges d'acheteur unique pour les besoins des deux Etats ;
- de conclure, en cas de nécessité, avec les pays voisins des deux Etats, des accords relatifs à l'importation de l'énergie électrique, chacun des deux Etats s'engageant à ne conclure aucun accord séparé d'importation d'énergie électrique ;
- de conclure, en cas de nécessité, des accords d'exportation de l'énergie électrique excédentaire avec les pays voisins des deux Etats ;
- de conclure, en cas de nécessité, avec les pays voisins des deux Etats, des accords de transit de l'énergie électrique ;
- d'assurer, grâce à son Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement, la sélection, la formation et le perfectionnement au profit des entreprises des deux Etats sans exclusive ;
- de planifier la production et le transport de l'énergie électrique en liaison avec les ministères en charge de l'énergie électrique pour les besoins des deux Etats ;
- d'exercer au profit des deux Etats, les missions de centre de réparation et d'entretien, de centrale d'achat de matériel, d'équipements et de bureau

d'études et d'ingénierie, étant entendu que ces missions n'ont pas un caractère obligatoire pour la Communauté Electrique du Bénin (CEB).

1.2 : Organes d'administration

la CEB est administrée par :

- un Haut Conseil Inter-Etatique (HCIE) composé de huit (8) ministres, membres désignés à raison de quatre (4) par le gouvernement de chacun des deux Etats ;
- une Haute Autorité (HA) de dix (10) membres à raison de cinq (5) membres par Etat, assistée d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint.

La CEB dispose en outre de deux (2) Commissaires aux Comptes et de deux (2) Conseillers Juridiques à raison d'un Commissaire aux Comptes et d'un Conseiller par Etat. La liste des membres des différents organes se présente comme suit :

► HAUT CONSEIL INTER-ETATIQUE

BENIN	TOGO
PRESIDENTS	
<u>M. Spero. MENSAH</u> Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, et du Développement des Energies Renouvelables	<u>M. Dèdèriwè ABLY- BIDAMON</u> Ministre des Mines et de l'Energie
MEMBRES	
M. Komi KOUTCHE Ministre d'Etat chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation	M. Adjì Otèth AYASSOR Ministre d'Etat, de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement
M. Marcel de SOUZA Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective	M. Kossi ASSIMAIDOU Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre, de l'Economie, et des Finances, chargé de la Planification du Développement
M. Saliou AKADIRI Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur	M. Robert DUSSEY Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine

► HAUTE AUTORITE

BENIN	TOGO
PRESIDENTS	
M. Christophe KAKI Directeur de Cabinet du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables	M. Tchamdja ANDJO Représentation du Ministère des Mines et de l'Energie
MEMBRES	
M. Salem AOUTCHEME Directeur de Cabinet du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective	Issaka K. LEGUEBANDE Représentant du Ministre auprès de la Présidence chargé de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire
M. Charles PROJINHOTH Chargé d'Etudes au Secrétariat Général du Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises	M. Kokou Biava ATTISO Directeur de l'Industrie au Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques
M. Mohamed Babatundé S. GADO Secrétaire Permanent de la Cellule de Suivi des Programmes Economies et Financiers	M. Awima A.S. OUTCHANTCHA Administrateur des Finances, Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances
M. Karim GBANI Directeur de Cabinet du Ministre du Travail et de la Fonction Publique	M. Komi Mawussi DOUAMEGNON Directeur Général du Travail et des Lois Sociales au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

► COMMISSAIRES AUX COMPTES

BENIN	TOGO
M. Armand FANDOHAN Expert-Comptable	M. Momboza HALAOUI Expert-comptable

► CONSEILLERS JURIDIQUES

✓ <u>BENIN</u>	✓ <u>TOGO</u>
• MM Dandi GNAMOU Conseillère Juridique de la CEB pour le Bénin.	• M. Kodjo WOAYI Secrétaire Général de la Cour Suprême de Lomé ; Conseiller Juridique de la CEB pour le Togo.

1.3 Equipe de Direction au 31 décembre 2015

• M. Djibril SALIFOU Directeur Général	• M. Katari FOLI BAZI, Directeur Général Adjoint
• M. Godfried M. DIDAVI Directeur du Contrôle de Gestion	• M. Blu YAWO Conseiller du Directeur Général
• M. Gaston K. AGON Directeur Administratif et des Ressources Humaines	• M. Koffi NABROULABA Directeur Financier et de la Comptabilité
• M. Armand GOMEZ Directeur de la Production	• M. Antoine AKEMAKOU Directeur du Transport
• M. Alain GANGBE Directeur des Approvisionnements	• M. Tchaa ALI Directeur des Etudes et du Développement.

1.4 Environnement économique en 2015

En 2015, selon le FMI¹ l'activité économique mondiale est restée languissante. Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance a ralenti pour la cinquième année consécutive, tandis qu'une reprise modeste s'est poursuivie dans les pays avancés. Aussi selon l'édition des Perspectives Economiques Mondiales (PEM) de janvier 2016 la croissance mondiale atteindrait-elle 3,1% en 2015 et passerait à 3,4% en 2016 et 3,6% en 2017.

L'économie mondiale reste exposée à des risques qui sont liés aux ajustements en cours concernant le ralentissement généralisé dans les pays émergents, le rééquilibrage de l'économie chinoise, le repli des cours des produits de base et la sortie progressive de conditions monétaires exceptionnellement accommodantes aux Etats-Unis.

1.4.1 - Evolution de l'économie mondiale en 2015

¹ Perspectives de l'Économie Mondiale FMI mise à jour janvier 2016

Aux États-Unis, l'activité globale restée résiliente, est portée par des conditions financières qui restent accommodantes et un renforcement des marchés du logement et du travail. Toutefois, la vigueur du dollar pèse sur l'activité manufacturière, et la baisse des prix du pétrole réduit l'investissement dans les structures et le matériel miniers.

Au Japon, selon la mise à jour des PEM de janvier 2016 la croissance au quatrième trimestre 2015 s'établirait à 1,5% et devrait s'affermir en 2016, grâce au soutien budgétaire, au recul des prix du pétrole, aux conditions financières accommodantes et à l'augmentation des revenus.

Dans la zone euro, l'augmentation de la consommation privée qui s'explique par la baisse des prix du pétrole et les conditions financières accommodantes fait plus que compenser un fléchissement des exportations nettes.

Dans les Pays émergents et les pays en développement, la croissance continuera de représenter la part importante de la croissance mondiale. Elle devrait passer de 4% en 2015 à 4,3% en 2016 et à 4,7% en 2017.

1.4.2 - Evolution économique en Afrique en 2015

En Afrique subsaharienne, la croissance atteindra des taux plus faibles que ceux observés au cours des dix dernières années. Cette situation est essentiellement dû à l'effet conjugué de l'ajustement à la baisse des prix des produits de base, et de la hausse des coûts d'emprunt qui pèsent lourdement sur quelques-unes des plus grosses économies de la région (Afrique du sud, Angola et Nigéria).

1.4.3 - Evolution économique dans les pays de l'UEMOA en 2015

Le produit intérieur brut (PIB) de l'UEMOA s'est accru au quatrième trimestre 2015 de 6,7% en glissement annuel, contre 6,4% enregistré le trimestre précédent. L'accélération du rythme de croissance au quatrième trimestre 2015 a été imprimée par le secteur primaire, dont la contribution à la croissance est passée de 1,4 point de pourcentage au troisième trimestre 2015 à 1,8 point de pourcentage au cours du trimestre sous revue, en liaison avec les bonnes récoltes de la campagne agricole 2015/2016.

Pour leur part, les secteurs tertiaires et secondaires ont contribué respectivement pour 3,3 points et 1,6 point de pourcentage à la croissance économique.

Le taux d'inflation dans l'UEMOA, est ressorti à 1,3% à fin décembre 2015, contre 0,3% à fin décembre 2014. La composante « Alimentation » est principalement à l'origine de cette évolution, avec une contribution de 1,4 point de pourcentage à l'inflation totale à fin décembre 2015 contre -0,2 point à fin décembre 2014

1.4.4 - Situation économique au Bénin et au Togo

Au Bénin les résultats macroéconomiques ont été encourageants ces dernières années. La croissance est demeurée stable, à environ 5,5 %, en 2015, malgré les vents contraires provenant du Nigéria. La hausse des prix des légumes, qui a atteint 20,5% au Bénin serait liée à une pression de la demande extérieure en provenance des pays limitrophes. Le taux d'inflation s'est situé à 0,6²% en décembre 2015 contre 0,5 % à la même période en 2014

Au Togo l'activité est restée forte ces dernières années grâce à la production agricole, la construction de grands réseaux routiers et l'agrandissement du Port de Lomé et de l'aéroport international. La progression du niveau général des prix a toutefois été atténuée par la révision à la baisse des prix à la pompe du carburant. Le taux d'inflation s'est situé 0,4³% au Togo en décembre 2015 contre 1,0 % à la même période en 2014.avec une croissance d'environ 5,4% en 2015.

² Source INS BCEAO

³ Source INS BCEAO

2 ACTIVITES 2015

Au cours de l'année 2015, la CEB a été confrontée à des difficultés énormes tant au niveau de la Production d'énergie que du Transport. En effet, au niveau de la production, l'année 2015 a été marquée par une quatrième année consécutive de mauvaise pluviométrie avec un volume apport de 1 184,867Mm3 contre un volume apport de 2 244,409Mm3 en 2014. Avec ce faible niveau, l'année 2015 est classée au 27^{ième} rang sur les 28 années d'apports hydrologiques. En outre, la Turbine à Gaz de Lomé a été indisponible sur toute l'année 2015 suite à une panne intervenue en décembre 2014, et celle de Cotonou a été mise à l'arrêt pour fin de potentiel en octobre 2015.

Quant à la gestion du réseau de transport, les difficultés majeures rencontrées en 2015 relèvent de l'effet conjugué des faits ci-après :

- Les limitations récurrentes de puissance de la part de VRA/GRIDCo avec pour conséquence la réalisation en 2015 de seulement à 49,68% du volume d'énergie prévu dans le contrat avec la VRA ;
- La phase active du projet de réhabilitation de la ligne Lomé-Cotonou-Onigbolo ayant souvent contraint la Direction du Transport à l'utilisation de certains tronçons de lignes du réseau 161KV engendrant beaucoup de pertes en ligne ;
- La phase active du projet d'extension du dispatching avec pour conséquence des difficultés de consignations des données sur toute l'année 2015.

Toutefois, relevons que la demande en énergie satisfaite sur le réseau interconnecté en 2015 a connu un accroissement de 6,72% passant de 2520,706 GWh en 2014 à 2 690,202 GWh en 2015.

Cette évolution est essentiellement liée à la fourniture de la TCN qui est restée stable à 200 MW sur toute l'année.

2.1 Activités des Organes délibérants :

2.1.1 - Haut Conseil Interétatique

Dans le cadre de ses activités et conformément aux dispositions du code béninois de l'électricité, le Haut Conseil Interétatique (HCIE) a tenu deux (2) réunions au cours de l'exercice 2015.

La 82^{ième} réunion a eu lieu, en session extraordinaire, le mardi 10 Février 2015, dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Transport Bénin à Cotonou avec pour ordre du jour :

- examen et adoption du résumé des délibérations et du procès-verbal de la 81^{ère} réunion ;
- examen et adoption des propositions d'amendements de certains articles de l'Accord International portant Code Bénino-Togolais de l'Electricité ;
- note sur la situation croisée des créances et des dettes : CEB-CEET-SBEE-Etats;
- note sur les résultats des négociations avec le cabinet Mckinsey International & Company pour l'étude de la réforme du secteur de l'électricité au Bénin et au Togo ;
- questions diverses.

La 83^{ième} réunion, le vendredi 18 septembre 2015, dans la salle de réunion du siège de l'Institution à Lomé avec pour ordre du jour :

- examen et approbation des comptes de la CEB :
 - présentation du rapport de gestion de la Haute Autorité – exercice 2014 ;
 - présentation des rapports (général et spécial) des Commissaires aux Comptes ;
- point sur l'instruction du projet d'Adjarala ;
- question diverses.

2.1.2 - Haute Autorité

Six (6) réunions, dont trois (3) en session extraordinaire ont marqué les activités de la Haute Autorité au cours de l'année 2015. Il s'agit de :

1. **152^{ème}** réunion, le jeudi 29 janvier 2015 dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Transport Bénin, avec pour ordre du jour :
 - Propositions d'amendements de certains articles de l'Accord International portant Code Bénino - Togolais de l'Electricité ;
 - Note sur la situation croisée des créances et des dettes : CEB-CEET-SBEE-Etats ;

- Note sur les résultats des négociations avec le cabinet McKinsey International & Company pour l'étude de la réforme du secteur de l'électricité au Bénin et au Togo ;
- Questions diverses ;

2. **153^{ème}** réunion, le vendredi 05 juin 2015 à LOME, avec pour ordre du jour :

- Examen et adoption du résumé des délibérations et des procès-verbaux des 151^{ème} et 152^{ème} réunions ;
- Note sur les résultats du test de recrutement interne 2014 pour la constitution d'un pool de compétences à la CEB ;
- Note sur l'approvisionnement en énergie électrique de la Communauté ;
- Questions diverses.

3. **154^{ème}** réunion, le jeudi 16 juillet 2015 dans la salle de réunion de la Direction Régionale de Transport Bénin, avec pour ordre du jour :

- Examen et adoption des résumés des délibérations et des procès-verbaux des 151^{ème} ; 152^{ème} et 153^{ème}, réunions ;
- Examen et arrêté des comptes de la CEB :
 - présentation du rapport d'activités du Directeur Général et des états financiers clos le 31 décembre 2014 ;
 - présentation du rapport des Commissaires aux Comptes ;
- Note sur les résultats du test de recrutement interne 2014 pour la constitution d'un pool de compétences à la CEB ;
- Note sur l'approvisionnement en énergie électrique de la communauté ;
- Question diverses.

4. **155^{ième}** réunion, le vendredi 04 septembre 2015 à Lomé, avec pour ordre du jour :

- Examen et adoption du résumé des délibérations et du procès-verbal de la 154^{ème} réunion
- Point d'exécution à mi-parcours du budget – exercice 2015 ;
- Point sur l'état d'avancement des projets ;
- Note sur l'approvisionnement en énergie électrique de la Communauté ;

- Questions diverses.
5. 156^{ième} réunion, le vendredi 06 novembre 2015 dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Transport Bénin, avec pour ordre du jour :
- Examen et adoption du résumé des délibérations et du procès-verbal de la 155^{ième} réunion ;
 - Examen et adoption des rapports d'exécution 2011-2015 des Lettres de Mission de la HA et du DG et du Contrat de Performance du Directeur Général ;
 - Examen et adoption des projets de Lettres de Mission de la HA et du DG sur la période 2016-2020 ;
 - Examen et adoption du projet de Contrat de Performance du Directeur Général de la CEB sur la période 2016-2020 ;
 - Note sur l'état des recouvrements des créances sur la CEET et la SBEE ;
 - Note sur l'état d'avancement des projets ;
 - Note sur l'état d'avancement du programme qualité ;
 - Question diverses ;
6. 157^{ième} réunion, le vendredi 04 décembre 2015 à Lomé, avec pour ordre du jour :
- Examen et adoption du résumé des délibérations et du procès-verbal de la 156^{ième} réunion ;
 - Examen et adoption du projet de budget-exercice 2016
 - Note sur l'approvisionnement en énergie électrique de la communauté ;
 - Questions diverses.
 - problématique du recours aux avenants

2.2 : Activités de l'équipe de direction

2.2.1 - Gestion des ressources humaines

L'effectif du personnel de la CEB au 31 décembre 2015 est de quatre cent quatre-vingt-douze (**492**) agents répartis par groupe socioprofessionnel, par fonction et par unité ainsi qu'il suit :

2.2.1.1 Effectif par groupe socioprofessionnel et par sexe :

N°	Groupes/ Sexe	Effectif	Part %
1	Cadres	64	13,01%
	- Hommes	56	11,38%
	- Femmes	08	1,62%
2	Maîtrises	184	37,4%
	- Hommes	156	31,70%
	- Femmes	28	5,70%
3	Exécutions	244	49,59%
	- Hommes	224	45,53%
	- Femmes	20	4,06%
TOTAL		492	100%

2.2.1.2 Effectif par fonction

N°	Fonctions	Effectif	Observations
1	Directeurs Généraux	02	DG, DGA
2	Directeurs Centraux	07	DCG; DARH; DFC; DED; DT; DP; DAP;
3	Conseillers	01	.
4	Directeurs Régionaux	04	DRTB ; DRTT ; DCN ; CFPP
5	Chefs de Services	29	
6	Chef de Divisions	32	
7	Chef de sections	55	

2.2.1.3 Effectif par Unité

N°	Unités	Effectif	Part %	Localisation
1	Siège de la CEB	147	29,88%	Lomé/Togo
2	Direction Régional du Transport Togo (DRTT+SPTL)	132	26,83%	Lomé/Togo
3	Direction Régional du Transport Bénin (DRTB+SPTC)	149	30,28%	Cotonou/Bénin
4	Direction de la Centrale de Nangbéto (DCN)	53	10,77%	Nangbéto/Togo
5	Centre de Formation Professionnel et de Perfectionnement (CFPP)	11	2,24%	Abomey – Calavi/Bénin
	TOTAL	492	100%	

2.2.1.4 Mouvements du personnel

2.2.1.4.1 Les entrées

Les entrées sont relatives aux recrutements en vue de pallier l'insuffisance d'effectifs dans les diverses branches d'activités de la CEB. Elles concernent les Contrats à Durée Indéterminée (CDI) d'une part et les Contrats à Durée

Déterminée (CDD) d'autre part. Ainsi, onze (11) agents ont été recrutés, toutes catégories confondues (Cf. Tableau ci-dessous).

► **Les Contrats à Durée Indéterminée (CDI)**

Un (01) agent d'Exécution a été engagé (cf. Tableau ci-dessous).

► **Les Contrats à Durée Déterminée (CDD)**

La CEB a recruté dix (10) agents en CDD comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau des Entrées

N°	Groupe socio - professionnel	Effectif	Statut	Observations
1	Agent d'exécution	01	CDI	01 agent d'exécution
2	Agent d'exécution	09	CDD	09 agents d'exécution
3	Agent de maitrise	01	CDD	1 agent de maitrise
	TOTAL	11		11 recrutements au total

2.2.1.4.2 Les sorties

En 2015, la CEB a enregistré trois (03) décès, deux (02) détachés et huit (08) départs à la retraite dont cinq (05) Togolais et trois (03) Béninois.

2.2.1.4.3 Les sanctions

Au cours de l'année 2015 trois (03) agents ont écopé de sanction, deux (02) ont eu une mise à pied de huit jours et un (01) a eu le blâme.

2.2.1.5 Renforcement des capacités

En vue d'atteindre un niveau de performance et d'efficacité dans la production et le transport de l'énergie électrique, la CEB a procédé à des formations au cours de l'année 2015.

Séminaires et formations

Comme en 2014, le plan de formation 2015 a été consacré prioritairement à la formation de groupe. Au total, 119 agents de maitrise, 43 agents d'exécution et 31 agents cadre ont été formés. Il faut noter que le renforcement des capacités en 2015 a été effectué à l'aide d'un plan de formation exécuté essentiellement sur fonds propres. Ainsi, comme en 2014, neuf (9) actions de formation ont été réalisées mais avec un budget de cent quinze millions (115 000 000) de FCFA contre un budget de cent millions (100 000 000) de FCFA en 2014. Toutefois, le montant des actions engagées n'est que de 88 182 525 soit un taux de réalisation de 77%. Les ratios de formation par catégorie socioprofessionnelle se présentent comme suit :

Groupe socioprofessionnel	Effectifs	Effectifs Formés en 2015	Part%
Cadres	64	31	48,44%
Agents de Maîtrise	184	119	64,67%
Agents d'Exécution	244	43	17,62%
TOTAL	492	193	39,22%

Au total, suivant les données ci-dessus, 39,22% du personnel ont bénéficié d'une formation en 2015. Le faible pourcentage enregistré de l'effectif formé s'explique par "*l'étroitesse*" du budget alloué qui n'est que conséquence des difficultés de trésorerie de la CEB.

2.2.2 - Gestion de la production de l'énergie

L'énergie totale produite en 2015 par la Communauté, s'est établie à 641,480 GWh dont 167,187 GWh par la CEB, toutes sources confondues et 474,293GWh par les clients et producteurs indépendants.

En 2015, la production propre de la CEB a connu une baisse drastique passant de 467,372 GWh en 2014 à seulement 167,187 GWh en 2015 soit une diminution de **64%**. Cette baisse drastique de la production propre de la CEB en 2015 est due à l'effet conjugué de la faible pluviométrie, de l'arrêt de la TAG Lomé suite à une panne depuis décembre 2014 et de l'arrêt de la TAG Cotonou depuis le mois d'octobre 2015 pour fin de potentiel.

Le détail des activités suivant les sources de production est présenté ci-dessous.

2.2.2.1 Production de source hydraulique

La production de l'année 2015 à la Centrale Hydroélectrique de Nangbéto, s'élève à 56,438 GWh contre **119,831** GWh en 2014, soit une régression de 52% par rapport à l'année précédente. Cette régression maintient la production en 2015 très en-dessous de la moyenne annuelle de 164,154 GWh réalisée de 1987 à 2015. Aussi l'année 2015 se classe-t-elle au 27^{ème} rang sur les 28 années d'apports hydrologiques.

La vidange et le remplissage de la digue (Côte en mètre sur mer) qui ont permis la production 2015 se présentent comme suit :

- Côte de la retenue au 1er Janvier 2015 à 0 h : 139,68
- Côte minimale atteinte le 06 Août 2015 à 05 h : 139,74
- Côte maximale atteinte le 13 Novembre 2015 à 05 h : 139,74

- Côte de la retenue le 31 Décembre 2015 à 24 h : 139,20

Le volume apport de l'année s'élève à **1 184,867 Mm³** contre un volume apport de **2 244,409 Mm³** en 2014. L'année hydrologique 2015 a été caractérisée par des crues faibles étalées sur la période allant du 18 Août au 12 Octobre avec 11 jours d'apport supérieur à la consommation des deux groupes (240 m³/s).

La pointe maximale enregistrée le 1er septembre est de 570 m³/s. La côte nominale de la retenue - 144 msm - n'est toujours pas atteinte.

2.2.2.2 Production de sources thermiques

➤ Production CEB

Les énergies totales produites par les centrales thermiques SPTL et SPTC sont présentées comme suit :

Unité	Energie Produite (GWh)	Heure de marche (h)	Running Hours GG 466 (h)	Puissance Maximale (MW)
TAG LOME (SPTL)	0	0	0	0 ¹
TAG MARIA-GLETA (SPTC)	110,749	21 029	31 522,7	22,99 ²

(1) . TAG à l'arrêt toute l'année 2015

(2) 19 Février à 7h 00 mn

2.2.2.3 Consommation et coût des combustibles

La TAG de Lomé était à l'arrêt toute l'année 2015

La TAG de Maria Gléta a tourné au gaz dont la consommation est de 1 234 867,915 MMBTU évaluée à six milliards quatre cent soixante-treize million neuf cent neuf mille six cent trente (6 473 909 630) francs CFA et au JET A1 dont la consommation est de 8 141,93 L pour un coût total de cinq millions six cent soixante mille cent trente-huit (5 660 138) de FCFA.

➤ Production Clients

La production des clients en 2015 s'est établie à quatre cent soixante-quatorze virgule deux cent quatre-vingt-treize (474.293) GWh répartie comme suit :

CLIENTS	CEET	343,855
	SBEE	121,44
	WACEM	8,998
TOTAL PRODUCTION		474,293

2.2.3 - Gestion du transport de l'énergie

2.2.3.1 Achats d'Energie

Les achats d'énergie en 2015, concernent uniquement les importations. L'énergie achetée est de **2 048,722 GWh** contre **2 053,330 GWh** en 2014, soit une baisse de 0,22%. Le montant total des achats pour 2015 s'élève à 85,170 milliards de francs CFA contre 94,176 milliards de francs CFA en 2014 soit une diminution de 9,558%.

2.2.3.2 Mouvements d'énergie

Le bilan des énergies et des puissances enregistrées sur le réseau de la CEB au cours de l'exercice 2015 se présente comme suit :

2.2.3.2.1 : Approvisionnement en énergie (offre)

La demande en énergie satisfaite par le réseau interconnecté de la CEB (y compris les pertes ainsi que les productions propres de la CEET, de la SBEE et de WACEM) est de **2 690,202 GWh** en **2015** contre **2 520,706 GWh** en **2014** soit un accroissement positif de **6,72 %**.

Les sources d'approvisionnement ayant permis à la CEB de couvrir cette demande sont récapitulées dans le tableau ci-après :

SOURCES DE COUVERTURE DE LA DEMANDE 2015-2014 EN GWh

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT	2015		2014		EVOLUTION 2014-2015	
	QUANTITE PRODUITE 2015	POURCENTAGE SATISFACTION DEMANDE 2015	QUANTITE PRODUITE 2014	POURCENTAGE SATISFACTION DEMANDE 2014	ECART	
					QUANTITE	%
SOURCES INTERNES CEB						
DCN	56,438	2,098%	119,831	4,754%	-63,393	-52,90%
TAG Maria-Gléta	110,749	4,117%	95,953	3,807%	14,796	15,42%
TAG Lomé	0	0,000%	135,698	5,383%	-135,698	-100,00%
TOTAL CEB	167,187	6,215%	351,482	13,065%	-184,295	-52,43%
SOURCES INTERNES CLIENTS						
CEET	343,855	12,782%	81,008	3,214%	262,847	324,47%
SBEE	121,44	4,514%	30,049	1,192%	91,391	304,14%
WACEM	8,998	0,334%	4,833	0,192%	4,165	86,18%
TOTAL CLIENTS	474,293	17,630%	115,89	4,598%	358,403	309,26%
TOTAL SOURCES INTERNES (CEB+CLIENTS)	641,480	23,845%	467,372	18,541%	174,108	37,25%
IMPORTATIONS						
VRA	496,84	18,468%	442,62	17,559%	54,221	12,25%
ECG	3,30	0,123%	3,07	0,122%	0,239	7,80%
CIE	12,98	0,483%	118,55	4,703%	-105,571	-89,05%
TCN	1 535,60	57,081%	1 489,09	59,075%	46,503	3,12%
TOTAL IMPORTATIONS	2 048,722	76,155%	2 053,330	81,459%	-4,608	-0,22%
TOTAL APPROVISIONNEMENT	2 690,202	100,000%	2 520,702	100,000%	169,500	6,72%

Au regard de ce tableau, en 2015, la demande a été satisfaite par :

- Les Sources Internes de Production :

- LA CEB : avec une production de 167,187 GWh en 2015, contre un niveau de production de 351,482GWh en 2014 soit une baisse de 52,43% essentiellement liée à la baisse de pluviométrie à Nangbéto et à l'indisponibilité de la TAG LOME suite à une panne depuis décembre 2014.
- LES CLIENTS : les clients internes de la CEB en l'occurrence la CEET, la SBEE et WACEM, ont fortement contribué à la couverture de la demande avec une production totale de 474,293 GWh en 2015 contre une production de 115,89 GWh en 2014. Cette hausse de la fourniture à plus de 300% est essentiellement liée à la forte sollicitation de Contour Global en 2015.

Au total, la production des sources internes de la Communauté s'est établie à 641,480 GWh représentant 23,845% des besoins à satisfaire en 2015.

- Les Sources Externes d'Approvisionnement :

- LES IMPORTATIONS D'ENERGIE : les importations d'énergie en 2015 se sont établies à 2 048,722GWh contre 2 053,330GWh en 2014 soit une augmentation de 6,72%. Cet accroissement relève essentiellement des importations auprès de la VRA qui sont passées de 442 GWh en 2014 à 497GWh en 2015 soit 12,25% et de la TCN qui se sont élevées à 1 536 GWh en 2015 contre 1 489 GWh en 2014 soit en hausse de 3,12%.

Quant à la CIE, sous le poids du déficit énergétique, Les importations ont baissé de 89,05% passant de 118,55 GWh en 2014 à seulement 12,98GWh en 2015.

2.2.3.2.2 Ventes d'Energie

En 2015, la vente Totale d'énergie de la CEB à ses clients y compris la SONABEL au Burkina Fasso s'est établie à **2 071,883 GWh** contre **2 276,224 GWh** en 2014 soit une régression de **8,98%**.

Le détail des ventes par client et par pays se présente comme suit :

PAYS	CLIENTS	2015		2014		EVOLUTION 2014-2015	
		Energie vendue KWh	% sur Quantité d'énergie Totale Vendue	Energie vendue en KWh	% sur Quantité d'énergie Totale Vendue	Ecart sur Quantité	Taux
BENIN	SBEE	1 086 868 999	52,46%	1 109 045 488	48,72%	-22 176 489	-2,00%
	SCB/LAFARGE	59 090 203	2,85%	61 060 965	2,68%	-1 970 762	-3,23%
	TOTAL BENIN	1 145 959 202	55,31%	1 170 106 453	51,41%	-24 147 251	-2,06%
TOGO	CEET	744 258 257	35,92%	944 528 995	41,50%	-200 270 738	-21,20%
	WACEM	49 085 000	2,37%	83 563 000	3,67%	-34 478 000	-41,26%
	SNPT	57 695 000	2,78%	56 441 000	2,48%	1 254 000	2,22%
	SCAN TOGO	71 624 866	3,46%	18 989 007	0,83%	52 635 859	277,19%
	TOTAL TOGO	922 663 123	44,53%	1 103 522 002	48,48%	-180 858 879	-16,39%
TOTAL BENIN+TOGO		2 068 622 325	99,84%	2 273 628 455	99,89%	-205 006 130	-9,02%
BURKINA FASSO (SONABEL)		3 261 154	0,16%	2 595 458	0,11%	665 696	25,65%
TOTAL GENERAL		2 071 883 479	100,00%	2 276 223 913	100,00%	-204 340 434	-8,98%

Au regard de ce tableau, l'énergie vendue au Togo et au Bénin ont respectivement baissé de 16,39% et de 2,06%. Notons que la baisse significative de 16,39% au Togo est essentiellement liée à la sollicitation récurrente de Contour Global par la CEET et à la baisse sensible de l'ordre de 41% de la consommation de WACEM. Cette baisse de la consommation de WACEM serait liée à des mouvements de grèves ayant engendré la baisse de la production en 2015.

2.2.3.2.3 Pertes d'énergie sur le Réseau

DETERMINATION ENERGIE NON VENDUE

RUBRIQUES	QUANTITE EN KWh
ENERGIE TOTALE IMPORTEE	2 048 722 604
ENERGIE IMPORTEE A ECG POUR LA CEET	-3 304 245
ENERGIE TOTALE SOURCES INTERNES(CEET,SBEE,WACEM) (1)	474 292 822
TOTAL PRODUCTION PROPRE CEB	167 186 900
TOTAL APPROVISIONNEMENT RESEAU HT CEB (2)	2 686 898 081
TOTAL VENTE D'ENERGIE (3)	2 071 883 479
ENERGIE BRUTE NON VENDUE PAR CEB= (2)-(3)-(1)	140 721 780
TAUX DE PERTE	5,237%

L'énergie non vendue par la CEB en 2015 en raison des pertes sur le transport et des consommations des auxiliaires est de **140,721 GWh** contre **128,590 GWh** en 2014. Cette énergie non vendue représente **5,23%** de l'énergie produite et achetée par la CEB et ses clients, contre 5,10% en 2014. Ce taux de perte dépassant la valeur admise (soit 5%) dans le secteur du transport, s'explique par :

- la réalisation des travaux de réhabilitation couplés à la pose de câble de garde à fibre optique sur une bonne partie des lignes de la CEB imposant des couloirs non optimaux pour les mouvements d'énergie ;
- La réalisation des travaux du projet de modernisation du dispatching

2.2.3.2.4 Bilan des puissances enregistrées et Facteur de charge

Les puissances maximales (moyennes quarts horaires) appelées sur les réseaux interconnectés en 2015 sont les suivantes :

CEB : 414,25 MW le lundi 16 février à 20h15 (contre 411,60 MW en 2014)

BENIN : 240,80 MW le mardi 01 décembre à 22h00 (contre 220,52 MW en 2014)

TOGO : 198,64 MW le lundi 16 février à 20h15 (contre 202,91 MW en 2014)

La demande totale d'énergie du réseau interconnecté est de **2 690,202 GWh**, tandis que la puissance maximale moyenne quart horaire appelée est de **414,25 MW**. La puissance moyenne correspondante à la demande totale d'énergie étant

de $2\,690,202 / (24 \times 365) = 307,10$ MW, le **facteur de charge de l'année 2015** est alors égal à $307,10/414,25=74,13\%$ contre 69,91% en 2014 et 71,80% en 2013.

2.2.3.2.5 : Qualité du service fourni

La fourniture d'énergie électrique par la CEB en 2015 à ses clients a été fortement influencée par les contraintes ci-après :

- Les limitations de puissance encore plus rude de la part de GRIDCo/VRA ; la faible pluviométrie à Nangbéto ; les TAGS CEB sont à l'arrêt respectivement depuis le 23 décembre 2014 pour celle de Lomé Port suite à un problème technique et depuis le 15 octobre 2015 pour celle de Maria Gléta par suite de fin de potentiel.
- Le nombre d'interruptions internes sur le réseau électrique de la Communauté a été de 2 335 en 2015 contre 2 648 en 2014 soit une diminution de 11,82% par rapport à 2014 avec une durée cumulée de 147 343 mn soit 102 jours 07heures 43 minutes contre 94 jours 01heure 27 minutes en 2014. Ces interruptions ont engendré une énergie non fournie estimée à 10,906 GWh.
- Les interruptions de fourniture de la GRIDCo/VRA sont au nombre de 04 pour une énergie non livrée d'environ 233,03 MWh. La durée cumulée de ces interruptions s'est établie à 261 mn contre 40 mn en 2014.
- Le nombre d'interruption de la TCN a atteint 14 en 2015 avec une énergie non livrée de 10, 346 GWh. La durée cumulée de ces interruptions se chiffre à 03 jours 14 heures 46 minutes contre 05 jours 15 heures 25 minutes en 2014.

Les contraintes ci-dessus ont impacté négativement la disponibilité de l'énergie pour la Communauté. Toutefois, la demande en énergie électrique satisfaite sur le réseau interconnecté s'est accrue de 6,72%, mais la quantité d'énergie électrique vendue par la CEB au Bénin et au Togo a baissé de 9,02% par rapport à 2014.

2.2.3.2.5.1 Déclenchements

Les interruptions internes sur le réseau électrique de la Communauté indiquées ci-dessus constituent les déclenchements au titre de l'exercice 2015.

2.2.3.2.5.2 Incidents

Les incidents relevés en 2015 ont essentiellement pour origine les faits ci-après :

- difficultés de communication entre les postes,
- difficultés de communication entre le centre de conduite et les postes,

- impossibilité de lecture des importations de la TCN en temps réel au dispatching ;
- impossibilité de transmission des données en provenance du système B (Région Bénin) vers le centre de conduite ;
- problèmes de synchronisation liés au fonctionnement du réseau CEB en deux sous-réseaux, sources VRA d'une part et source TCN d'autre part.

2.2.3.3 Maintenance des équipements

La maintenance préventive a été réalisée à 96% suivant le programme annuel de maintenance dans toutes les unités.

La maintenance préventive et curative des équipements en 2015 ont porté sur les principaux ouvrages de production ainsi que les principales installations du réseau (lignes, postes et les équipements auxiliaires) de transport de la CEB.

2.2.4 - Gestion des projets

Au cours de l'année 2015 plusieurs grands chantiers sont menés par la CEB autour des différents projets de développement du secteur de l'énergie électrique au Bénin et au Togo.

Les activités relatives à la mise en œuvre des projets répertoriés au titre du budget 2015, se présentent, comme suit :

- La poursuite des essais des équipements et matériels pour la mise en service du projet de modernisation et extension du dispatching ;
- le démarrage du processus de sélection de l'ingénieur conseil pour le projet de réhabilitation du barrage hydroélectrique de Nangbéto ;
- la réception définitive des ouvrages des projets de construction d'une travée transfo de puissance 161/34,5/22 kV au poste de Kara et d'extension du poste de Maria-Gléta ;
- la poursuite des travaux de construction de la ligne 161 kV Onigbolo-Parakou et Sakété Porto-Novo par la réalisation des études d'exécution, la conception, la fourniture, et le montage des équipements ;
- le bouclage du financement et la pose de la première pierre du projet d'aménagement hydroélectrique d'Adjarala par les chefs d'Etats et de Gouvernement du Bénin et du Togo.;

- l'achèvement des travaux de réhabilitation de la ligne Lomé-Cotonou-Onigbolo et postes associés par la réception technique des ouvrages du projet et le constat d'achèvement des travaux ;
- la poursuite des travaux de construction de ligne interconnexion 330 kV Volta-Davié-Sakété par la réalisation des études d'exécution, la conception, la fourniture, et le montage des équipements ;
- la finalisation des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), l'évaluation des offres des soumissionnaires et la soumission du rapport d'analyse et d'évaluation des offres à la BOAD pour avis de non objection pour la construction de la ligne 161 kV Lomé-Atakpamé ;
- la finalisation des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), l'évaluation des offres des soumissionnaires et la négociation des contrats avec les adjudicataires dans le cadre du projet de la ligne 161 kV Bembèrèkè-Kandi-Malanville et postes associés ;
- le démarrage effectif du projet de mise en place d'un système informatisé de planification et de suivi évaluation des projets de la CEB ;
- le suivi de l'actualisation de l'étude de faisabilité et la préparation des documents d'appel d'offres de l'interconnexion dorsale nord 330 kV Nigeria Niger Togo Bénin Burkina Faso
- la poursuite de certaines composantes des projets de renforcement et de sécurisation du réseau électrique de la CEB (extension du poste de Lomé Port pour alimenter Lomé Container Terminal (LCT), raccordement de l'usine de Scantogo au réseau de la CEB, etc...) ;
- la poursuite des travaux de pose de fibres optiques sur le réseau électrique Momé Hagou-Nangbéto, Nangbéto-Bohicon et Nangbéto-Atakpamé de la CEB ;
- la poursuite de travaux de raccordement de l'usine de NOCIBE au réseau de la CEB en cours de réalisation ;
- l'achèvement et la réception provisoire des travaux de remplacement du transformateur de 25 MVA de la turbine à Gaz de Maria Gléta par un transformateur de 35 MVA ;
- la préparation du projet de l'interconnexion 161 kV Kara Mango Dapaong Porga et postes associés pour la mobilisation des financements avec Eximbank Inde d'une part et la BID d'autre part ;

- la réalisation des documents techniques pour le recrutement de service de consultant pour la réalisation des études d'ingénierie du projet d'interconnexion 161 kV Natitingou-Porga-Dapaong avec la possibilité d'interconnexion avec le réseau de la SONABEL (Burkina Faso) ;
- la construction d'une clôture maçonnée autour du domaine du poste CEB de Lokossa en République du Bénin ;
- la réhabilitation du magasin principal de la Direction régionale du Transport Bénin ;
- les études et travaux de construction de la route d'accès au poste CEB de Tanzoun au Bénin ;
- la reconstruction d'une partie de la clôture maçonnée du domaine du poste CEB de Cinkassé au Togo ;
- les travaux de pavage et d'assainissement de la cour de l'ex Direction du Projet Nangbeto (DPN) dans l'enceinte de la Direction Régionale du Transport de la CEB au Togo (DRTT) située à Atikounmé à Lomé Aflao ;
- les travaux de construction d'un massif en béton armé dans le poste CEB de Lomé Aflao pour supporter l'ancien transformateur de puissance 50 MVA réhabilité et entreposé dans la cour de la Direction Régionale du Transport Togo (DRTT) à Atikounmè – Lomé ;
- la poursuite des activités de mise à jour de l'Etude d'Impacts Environnemental et Social et de l'élaboration du Plan d'Indemnisation et de Relocalisation du projet d'Aménagement Hydroélectrique d'Adjarala et l'obtention des certificats de conformité environnementale du projet Adjarala ;
- la mise en œuvre du PGES (Plan de Gestion Environnementale et Sociale) et du PAR (Plan d'Action de Réinstallation) du projet de ligne 161 kV Onigbolo-Parakou et Sakété-Porto-Novo;
- la révision de l'audit environnement et du plan de réinstallation dans le cadre du projet de réhabilitation de la ligne 161 kV Lomé-Cotonou-Onigbolo et le lancement du processus de sélection des ONGs pour mener des campagnes d'information, d'éducation et de communication en direction des personnes qui exercent des activités dans l'emprise de la ligne ;
- la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet de pose de Fibres Optiques en souterrain entre la Direction Générale

(siège) de la CEB et la Direction Régionale de Transport du Togo (DRTT) à Attikoumè pour le raccordement du dispatching au réseau de transport de l'énergie électrique ;

- la poursuite de la mise en œuvre du PGES (Plan de Gestion Environnementale et Sociale) et du PAR (Plan d'Action de Réinstallation) du projet de ligne 330 kV Ghana –Togo – Bénin et Poste de Lomé C ;
- la préparation de la mise en œuvre du PGES (Plan de Gestion Environnementale et Sociale) et du PAR (Plan d'Action de Réinstallation) des projets FDE (Lignes 161 kV Bembèrèkè-Kandi-Malanville et Lomé-Atakpamé) ;
- le recrutement de service de consultant pour la réalisation des études topographiques et environnementales du projet d'interconnexion 161 kV Natitingou-Porga-Dapaong.

De façon plus détaillé, les principaux projets de développement du réseau interconnecté et d'extension du parc de production de la CEB mis en œuvre se présentent comme suit :

1) Réhabilitation de l'Aménagement Hydroélectrique de Nangbéto

La Centrale Hydroélectrique de Nangbéto est un des seuls moyens de production hydroélectrique du Togo et du Bénin. Sa souplesse d'utilisation, sa fiabilité, son énergie propre et renouvelable, et ses capacités de stockage lui permettent de participer à la dynamique du réseau électrique avec un coût le plus faible au regard des coûts d'approvisionnement d'énergie des autres sources. Cet outil à fort enjeu pour les deux pays nécessite après plus de deux décennies de service, une réhabilitation et une rénovation de ces équipements hydro-électromécaniques.

L'aménagement de Nangbéto date de 1986 et n'a subi depuis l'origine ni de révision majeure, ni de fortuits importants des principaux équipements. L'exploitation de la centrale est aujourd'hui assujettie à la dé-fiabilisation et l'obsolescence de certains organes de contrôle, de commande et de puissance.

Ainsi l'audit a recommandé dans le but d'améliorer les performances vis à vis du réseau, de réduire le taux de charge des équipes de maintenance, d'exploitation, et d'éviter une indisponibilité future importante, le besoin de réhabiliter notamment en priorité les groupes de production, la vanne de restitution, les vannes de groupe et de rénover en priorité le contrôle commande, de mettre en conformité les moyens

de levage et de pallier l'obsolescence des pièces de rechange.

A la suite de l'audit technique qui conduit à l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation du barrage de Nangbéto, la Communauté Electrique du Bénin a bénéficié d'un concours financier de la KfW en vue d'accompagner le financement de l'élaboration des DAO, la supervision des travaux ainsi que la réhabilitation complète du barrage hydroélectrique de nangbéto.

Au 31 décembre 2015, les actions engagées autour de ce projet sous le contrôle de la KfW ont permis entre autres :

- (i) le recrutement d'un agent adjudicataire pour conduire l'ensemble du processus d'adjudication devant permettre la sélection d'un Ingénieur conseil ;
- (ii) la présélection par l'agent adjudicataire des cabinets retenus sur la liste restreinte ;
- (iii) l'organisation par la CEB d'une visite de la centrale de Nangbéto au profit des cabinets retenus.
- (iv) La soumission à la KfW, le 31 décembre 2015, du projet de contrat de l'ingénieur conseil pour avis de non objection

2) Aménagement Hydroélectrique d'Adjarala

L'aménagement hydroélectrique d'Adjarala est un projet à buts multiples destiné principalement à la production d'électricité.

Ce projet a été identifié conjointement avec le Barrage hydroélectrique de Nangbéto qui a été construit et mise en service sur le fleuve Mono en 1987.

La mise en œuvre du projet d'Adjarala a donc débuté au cours des années 80 par la réalisation des études de faisabilité financées avec les accords de crédit signés en Juillet 1984 par le Bénin et le Togo avec l'Association Internationale pour le Développement (AID) dans le cadre du financement du projet Nangbéto.

A l'issue de la réalisation des études et malgré l'intérêt économique que présentait l'aménagement hydroélectrique d'Adjarala pour la réduction de la facture énergétique et l'amélioration de l'autonomie énergétique du Bénin et du Togo, l'ensemble des initiatives engagées au niveau des différents Partenaires Techniques et Financiers (PTF) n'ont pas permis de mobiliser le financement pour

la réalisation du projet.

Toutefois, il est à relever que sous l'impulsion des différents bailleurs de fonds surtout la Banque Mondiale, la Communauté Electrique du Bénin (CEB) a procédé à l'actualisation des différentes études de faisabilité d'avant-projet détaillé et des études environnementales et sociales conduites par les consultants internationaux avec le suivi de la CEB et un panel d'experts confirmés pour s'assurer de la préparation du projet aux meilleures pratiques internationales en matière de sécurité des barrages d'une part et de fournir un point de vue indépendant sur les aspects environnementaux et sociaux d'autre part.

Face, au contexte sectoriel des années 2000 marqué par une crise énergétique sans précédent au plan sous régional avec pour corollaire une recrudescence du délestage sur les réseaux de distribution d'électricité du Bénin et du Togo du fait de la dépendance à hauteur de 70% des importations en provenance du Ghana, du Nigéria et de la Côte-d'Ivoire, la réalisation du projet Adjarala devenait de plus en plus préoccupante au regard de la croissance rapide de la demande d'énergie électrique du Bénin et du Togo.

Ainsi, pour mieux intégrer l'urgence de la réalisation de ce projet dans le processus de mobilisation de financement, la CEB a au terme de la 4^{ème} table ronde des bailleurs de fonds du projet Adjarala, engagé parallèlement des réflexions avec les promoteurs privés pour explorer les éventuelles possibilités de financement qui pouvaient accompagner la mise en œuvre du projet.

Malgré la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées avec les bailleurs de fonds traditionnelles à la suite de la 4^{ème} table ronde des bailleurs tenue à Paris, le bouclage du financement peinait à se concrétiser du fait de nouvelles conditionnalités mises en exergue par certains bailleurs de fonds initialement associés à l'ensemble du processus de préparation et de mobilisation du financement du projet.

Pour tenir compte de ce qui précède, la Communauté Electrique du Bénin a poursuivi les discussions avec les promoteurs privés sur la base des documents de projet élaborés avec le concours financier de la Banque Mondiale.

A l'issue de ces discussions engagées avec les promoteurs ayant manifestés leurs intérêts pour accompagner la réalisation du projet Adjarala, trois promoteurs ont été retenus sur la liste restreinte au regard de la pertinence de leur expérience.

Suite à la production des rapports définitifs de l'Avant-Projet Détaillé (APD) validé conjointement par les services techniques de la CEB et les bailleurs de fonds, les promoteurs privés retenus sur la liste restreinte ont été saisis à l'effet de soumettre leurs propositions techniques et financières.

Au terme de l'évaluation des propositions reçues, celle de SINOHYDRO a été jugée la meilleure.

Ce dernier a été invité aux négociations qui ont eu lieu du 17 au 22 mars 2014 et un accord contractuel suivant Les Conditions de Contrat pour les Projets Clé en Main telles que publiées par FIDIC (1ère édition, 1999) a été signé avec ce promoteur

Conformément au terme de l'accord commercial signé le 25 avril 2014, par la Communauté Electrique du Bénin (CEB) et l'entreprise chinoise SINOHYDRO qui sera en charge de la construction des ouvrages, le coût du projet est estimé à **265 814 526 897 FCFA**.

Le financement est assuré par EXIMBANK de chine avec un mécanisme de financement sous forme de crédit acheteur privilégié et de prêt concessionnel.

L'année 2014 a été l'année de réalisation des activités de finalisation de la préparation du projet aussi bien par les bailleurs fonds que les Agences de gestion de l'Environnement dans les deux pays.

En vue de la validation des rapports de l'EIES et du PIR, la CEB a contacté les agences nationales de gestion de l'environnement (ABE au Bénin et ANGE au Togo) en vue d'une validation conjointe desdits rapports à l'instar de ce qui a été fait pour les termes de référence. Ainsi, le 24 avril 2014, une séance de travail a eu entre ces agences et la CEB en vue de définir les modalités de la mise en œuvre d'une telle démarche. La séance a été sanctionnée par un procès-verbal qui a présenté le chronogramme des activités de validation et les montants des redevances à payer par la CEB.

Dans le cadre de l'appropriation du plan et stratégie de communication sur le projet, un atelier de formation des agents de la CEB (Service et Communication) et des représentants de la société civile (ONGs) a eu lieu du 05 au 07 août 2014 au siège de la CEB.

Les rapports d'étude d'impact environnemental et social et des Plans de

Réinstallation des lignes d'évacuation de l'énergie produite à Adjarala sont attendus du Consultant Land Ressources.

Une première ébauche du PAR de la ligne Adjarala – Avakpa a été transmise courant septembre 2015.

3) Réhabilitation des lignes Lomé – Cotonou – Onigbolo

L'objectif du projet est le prolongement d'au moins 20 ans de la durée de vie de ces lignes construites il y a 30 ans. Les études ont été financées par la BOAD et achevées en août 2005

Les travaux sont financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) sur les accords de prêt n°Fi 25.279 et n°Fi 25.280 signés respectivement entre la République du Bénin et la République Togolaise et rétrocédés.

Le crédit n'a pas été mis en vigueur dans les délais requis à cause des difficultés liées à la levée de conditionnalités imposées par le bailleur. Les contrats de financement signés en décembre 2009 entre les Gouvernements du Bénin et la BEI, le gouvernement du Togo et la BEI n'entraient en vigueur qu'en mars 2013 pour le Bénin et octobre 2013 pour le Togo. En effet, l'audit environnemental que la CEB a fait réaliser sur financement de la Banque Mondiale a révélé des passifs en termes de compensations et de dédommagements des propriétaires terrains à la charge des Gouvernements que la BEI souhaitait voir totalement apurer avant d'entreprendre les travaux.

Les travaux ont été confiés à INEO Energie Export sous la supervision du cabinet INTEC sélectionné par appel d'offres international en 2011.

Les prestations sont achevées à 100% en fin novembre 2015.

4) Ligne 330 kV Volta – Lomé C – Sakété (Dorsale côtière)

Le projet WAPP Dorsale Sud de transport d'énergie électrique est un projet régional regroupant le Bénin, le Togo et le Ghana. C'est un des projets prioritaires du WAPP.

Cette ligne reliera la centrale thermique de Takoradi (660 MW), au poste de Volta à proximité d'Accra, au poste de Davié au Togo, au poste de Sakété au Bénin et au poste de Ikeja West dans la banlieue de Lagos, capitale économique du Nigeria.

Les travaux de construction de la partie de la ligne au Bénin sont financés par la BAD. L'accord de financement a été signé avec le Gouvernement de la République du Bénin et le crédit a été rétrocédé à la CEB. Quant au financement de la partie des ouvrages situés sur le territoire togolais, les accords de financement ont été signés le 1^{er} juin 2010 entre le gouvernement togolais et la KfW.

Pour raccorder la ligne 330 kV au réseau 161 kV existant de la CEB, le projet a intégré un volet « Construction de lignes de raccordement 161 kV » sous financement de la BOAD.

L'état d'avancement physique se présente comme suit:

Postes de Davié et de Légbassito : ces travaux confiés à l'entreprise SIEMENS Grenoble se déroulent sans incident majeur. L'avancement physique est estimé à 92% pour le poste de Davié et à 93% pour le poste de Légbassito.

La mise en service des postes de Davié et de Légbassito au Togo sera retardée par la fin des travaux de lignes électriques.

Poste de Sakété : l'entreprise INEO Energie Export est en charge de ces travaux. L'avancement physique est estimé à 80%. Cet avancement est compromis par l'incident survenu au cours du transport de la réactance sur le site de Sakété le 3 décembre 2014, incident au cours duquel le camion transportant la réactance s'est renversé. Cette réactance a été retournée à l'usine pour inspection et réparation. Les nouveaux essais de réception de ladite réactance se sont déroulés du 23 au 30 septembre 2015. La réactance est arrivée au port de Cotonou.

Lignes 330 kV au Togo et au Bénin : Ces travaux sont confiés au consortium SAE-GAMMON. L'avancement physique tant au Togo qu'au Bénin est estimé à 3,5%.

Au plan environnemental, en début 2015, les séances d'harmonisation des prix de dédommagement avec les comités de suivi se sont poursuivies dans la partie togolaise du projet et dans les cantons Tsévié, Gbatopé, Hahotoé, Akoumapé, Momè, Kpétso, Afagnagan et Agomè-Glozoun du 13 au 16 janvier 2015. A la suite des séances d'harmonisation des prix, les opérations de dédommagement

Sur ce tronçon, un montant d'environ 1 140 000 000 FCFA a été mobilisé pour le dédommagement des personnes recensées sur les 80% de l'emprise. Quant aux 20% de l'emprise à libérer, les réceptions de la matérialisation des différents segments en souffrance ont eu lieu courant novembre et décembre 2015 et les

équipes du cabinet géomètre STADIA sont à pied d'œuvre pour le recensement des personnes et des biens affectés.

Quant à la partie béninoise du projet, le tracé initial de la ligne affecte un certain nombre d'infrastructures et équipements sociocommunautaires. A la demande de la CEB, des études de contournement ont été réalisées par le groupement d'entreprises SAE-GAMMON. Ces études ont été validées courant mois de février 2015. Aussi, plusieurs missions de réception de matérialisation de l'emprise ont été réalisées et ont fait l'objet d'observations pour correction sur la plupart des tronçons.

5) Projet de Modernisation et d'Extension du Dispatching

L'objectif de cette composante du projet WAPP APL1 Phase 2 est de mettre le dispatching de la CEB à niveau du point de vue de la technologie, d'étendre son champ d'action à l'ensemble de son réseau et de prendre en compte les exigences du marché de l'électricité du Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain.

Au 31 décembre 2015, l'avancement se présente comme suit :

Les tâches de supervision d'EDF ont consisté à s'assurer que les travaux effectués par le Groupement ALSTOM/INEO étaient effectués conformément aux spécifications et aux règles de l'art.

Ainsi Il faut noter que :

- le test d'autonomie effectué sur la batterie du poste de VEDOKO n'a pas donné des résultats conformes aux spécifications. Le Groupement devra faire une nouvelle charge en mode "boost" avant de reprendre un test d'autonomie ;
- Le courant de charge de la batterie 48V du poste de LOME AFLAO est anormalement élevé. Des éléments de la batterie pourraient être défectueux. Le Groupement devra effectuer une charge en mode "boost" avant de reprendre un test d'autonomie ;
- La batterie du poste d'ATAKPME doit être remplacée par la Direction du Transport avant de pouvoir mettre en service les nouveaux redresseurs. Les équipements de télécommunication sont toujours alimentés à partir de l'ancien atelier d'énergie 48V.

Les armoires RTU sont installées et mises en service dans presque tous les postes à l'exception du poste de Lomé Siège CEET dont la mise service a été différée sur demande de la CEET.

Il est à noter que l'ensemble des armoires de télécommunication des zones BENIN Sud et TOGO Sud sont en service et réceptionnées à l'exception des armoires affectées aux liaisons fibre optique Lomé Aflao- LSI, faisceaux hertziens CDR-Akpakpa et CDR-Gbégamey en attente de l'installation du pylône au dispatching de repli de VEDOKO. Les armoires de télécommunication des zones BENIN Nord et TOGO Nord sont raccordées et sous tension. Elles seront réceptionnées dès que les fibres optiques en ligne seront disponibles.

Les tests locaux ont été réalisés pour les postes de CVE ; CMG ; AVA ; MOM ; LPO ; LAF et NAN et une liste de réserves a été établie.

Les tests points à points ne concernent qu'une liste d'informations présélectionnées de chacun des postes, ces tests sont réalisés pour les postes cités plus haut. Les rapports seront validés par le Consultant après la levée totale des réserves.

Les travaux de finitions restent encore à réaliser dans la salle de conduite du dispatching principal.

Au plan environnemental et en vue de satisfaire les exigences des procédures environnementales, la CEB a engagé le processus de réalisation de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet de pose de Fibres Optiques entre la Direction Générale (siège) de la CEB et la Direction Régionale de Transport du Togo (DRTT) à Attikoumè. Les travaux d'études sont achevés et le rapport de l'EIES est déposé. L'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) a adressé la facture de la redevance à payer pour l'organisation de l'atelier de validation de l'étude. Les rapports de l'étude sont déposés à l'ANGE pour l'achèvement du processus de validation.

6) Construction des lignes 161 kV Parakou – Onigbolo et Sakété – Porto-Novo

L'objectif de ce projet est d'alimenter d'une part la ville de Porto Novo à partir du poste existant de Sakété par la construction de la ligne Sakété – Porto Novo longue d'environ 30 km et d'autre part, de permettre à travers la ligne Onigbolo – Parakou longue d'environ 260 km de créer une voie secours pour l'alimentation du

Nord Togo/ Nord Bénin.

La construction de ces deux lignes est inscrite dans le projet de Développement de l'Accès à l'Energie Moderne (DAEM) financé conjointement par la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement et la KfW.

D'une manière générale, l'avancement reste très insuffisant par rapport au planning prévisionnel.

En effet il a été constaté que l'entreprise COBRA en charge des contrats « Postes » éprouve toujours des difficultés dans le pilotage de ses chantiers et la conduite des études.

En ce qui concerne les lignes, les difficultés de trésorerie de la CEB, n'ont pas permis d'indemniser les populations affectées à temps, ce qui a entraîné de nombreuses oppositions des populations empêchant ainsi la bonne progression de l'entreprise SAE-GAMMON dans l'exécution des travaux.

L'entreprise SAE-GAMMON en charge des contrats « lignes » éprouve aussi des difficultés pour la livraison de certains matériels (Embases, pylônes, câbles, conducteurs et isolateurs etc...).

Suite à la suspension des décaissements de la BEI pour le paiement des factures de SAE, ce dernier a démobilisé ses équipes sur le chantier ce qui a entraîné de gros retard dans la construction des lignes.

Les dédommagements n'ont pas pu être effectués avant le démarrage des travaux. Elles se sont déroulées par intermittence et selon les disponibilités de trésorerie de la CEB. Aussi, les problèmes de réajustements du tracé initial opérés dans les études de travaux par l'entreprise figurent parmi les causes. C'est ainsi que la CEB a engagé avec retard le processus de dédommagement avec un rythme encore non accéléré. Cette allure a fini par occasionner un décalage des plannings d'exécution des travaux. Quant aux populations, de leur côté, elles n'ont de recours que de bloquer les travaux.

Les opérations de dédommagements des biens et personnes affectés dans le nouveau domaine du poste et dans l'emprise des cinquante premiers kilomètres de la ligne ont été bien menés pour permettre à l'entreprise d'engager les travaux de la ligne.

Pour gérer tout cela, de nombreuses réunions ont été organisées dans le seul but d'apaiser ou soit d'harmoniser les prix des biens qui n'ont pas fait par ailleurs l'unanimité comme cela a été le cas à Avrankou. Toutefois, en juin 2015 les opérations de dédommagement sont achevées sur le tronçon de ligne haute tension Onigbolo/Parakou. Ainsi, sur les 1 784 personnes recensées comme affectées par le projet, 1 703 personnes ont pu être dédommagées soit un pourcentage de 95,45%. Au plan financier sur 2 317 770 470 FCFA, la somme payée a été de 2 253 541 070 FCFA soit 97,2% de réalisation.

7) Fourniture et Installation de Câble de Garde à fibres optiques sur les tronçons de ligne 161 kV Momé-Hagou-Nangbéto-Atakpamé et Nangbéto-Bohicon

La réhabilitation et la modernisation des équipements de télécommunication de téléprotection et télé mesure sur l'ensemble du réseau de la CEB, prévue dans le plan d'action horizon 2015 est dans la phase d'exécution. Elle vise à couvrir la totalité du réseau par l'utilisation d'équipement de transmission à fibres optiques. A terme, les performances seront accrues en matière de vitesse de transmission, de capacité et de facilité d'archivage et de traitement de données.

Pour arriver à cette fin, la CEB dans le cadre du présent projet, fait poser des câbles de garde à fibres optiques sur les tronçons de ligne Momé Hagou - Nangbéto - Atakpamé et Nangbéto-Bohicon pour ainsi boucler son réseau de fibres optiques.

L'objectif de ce projet est d'assurer la téléconduite des différents postes à partir du dispatching de la CEB à Lomé.

Le contrat a été signé avec INEO le 16 mai 2013 pour un montant total de 529 500 Euros, 1 029 200 USD et 275 000 000 FCFA et mis en vigueur le 17 juillet 2013 pour une durée de neuf (09) mois.

La réception technique des travaux des tronçons Nangbéto-Momé Hagou et Nangbéto-Bohicon a eu lieu les 03 et 04 août 2015 entre l'entreprise INEO et la CEB

8) Etude pour la Construction de la ligne 161 kV Bembéréké-Kandi-Malanville

A la faveur de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable développée par les pays membres de l'UEMOA, les Ministres en charge de l'Economie et des Finances du

Bénin et du Togo ont transmis à la BOAD la liste des projets prioritaires de production et de transport d'énergie à financer dans le cadre du Fonds de Développement Energie (FDE). Parmi les projets prioritaires inscrits sur la liste, figure la construction de la ligne 161 kV longue de 218 km reliant les localités de Bembèrèkè, Kandi et Malanville. L'Accord de Prêt entre la BOAD et le Gouvernement Béninois a été signé le **22 janvier 2011** et par la suite ratifié par l'Assemblée Nationale. Le Prêt est rétrocédé à la CEB par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et mis en vigueur le **03 janvier 2012**.

Le rapport d'évaluation soumis à la BOAD, a reçu son avis de non objection le 27 juillet 2015. Conformément à l'avis de non objection, la BOAD a marqué son ANO pour l'attribution des marchés pour un délai de 24 mois comme suit :

Lot 1 (construction de ligne de transport) : entreprise INEO ENERGIE EXPORT pour un montant de 6 502 069 648 FCFA ;

Sous lot 2a : (extension du poste de Parakou et construction du poste de Bembèrèkè) Groupement MRI/CHINT pour un montant de 7 649 923 488 FCFA ;

Sous lot 2b : (construction des postes de Kandi et de Malanville) Entreprise EIFFAGE ENERIE T&D pour un montant de 7 182 794 207 FCFA.

le 09 octobre 2015, la CEB a envoyé le contrat paraphé de MRI/CHINT à la BOAD pour avis de non objection. Ceux d'INEO et EETD, ont été envoyés le 13 octobre 2015.

Le 10 novembre 2015, la BOAD a donné son avis de non objection sur les contrats de MRI/CHINT, INEO et EETD sous réserve de la prise en compte de certaines observations.

Les contrats ont été signés respectivement le 04 décembre 2015 pour MRI/CHINT, le 22 décembre 2015 pour INEO.

9) Construction de Ligne 161 kV Kara – Dapaong

La construction de la ligne 161 kV Kara - Mango – Dapaong permettra d'alimenter toutes les grandes localités du Nord Togo à partir du réseau interconnecté de la CEB.

Cette ligne assurera un bouclage du réseau interconnecté via le nord du Ghana et

permettra ainsi de sécuriser l'approvisionnement de toutes les localités desservies.

Cette ligne permettra aussi de connecter au réseau de la CEB les localités traversées et qui sont actuellement alimentées par de petites centrales diesel fonctionnant au gasoil ou au fuel domestique entraînant des coûts prohibitifs. Le projet permettra alors de réaliser des économies.

Le Gouvernement de la République Togolaise a signé le **20 juin 2014**, un accord de de ligne de crédit avec EXPORT IMPORT BANK OF INDIA d'un montant de cinquante-deux millions de dollars US (52 000 000 USD) pour le financement de la mise à jour de l'avant-projet détaillé et le financement des travaux de construction de la ligne 161 kV Kara – Mango –Dapaong et postes associés. L'accord a été mis en vigueur le **16 septembre 2014**.

Suite à la mise en vigueur de l'accord, la CEB a engagé le processus de sélection du consultant devant mettre à jour l'avant-projet détaillé et préparer le dossier d'appel d'offre.

Afin de requérir l'avis d'EXIMBANK INDE le projet de contrat paraphé de la phase 3 relatif à la surveillance des travaux a été aussi transmis pour son avis sur son financement avant sa signature.

En effet, le montant des 1% du financement alloué à la préparation du rapport d'avant-projet détaillé, reste insuffisant pour financer aussi les prestations relatives à la surveillance des travaux.

Aussi, le prêt alloué pour financer les travaux de la ligne Kara-Mango-Dapaong par EXIM BANK INDE est insuffisant au vue des estimations de l'étude de faisabilité du consultant SNC LAVALIN. A cet effet, la CEB a sollicité un financement complémentaire afin de réaliser le tronçon de ligne Dapaong-Mango.

C'est ainsi que du **25 au 30 mai 2015**, une mission de la BID a séjourné à Lomé afin d'évaluer le projet.

La CEB est dans l'attente de la signature de l'accord de prêt et de sa mise en vigueur afin de démarrer les activités de recrutement du consultant devant réaliser le DAO.

10) Construction de la Ligne 161 kV Atakpamé-Lomé

La promotion du projet s'inscrit dans une approche visant à créer une voie supplémentaire d'alimentation d'Atakpamé et des régions du Nord-Togo et du Nord-Bénin à partir des productions des centrales localisées à Lomé, grâce à la réalisation du poste de Lomé C (Davié) dans le cadre de l'interconnexion 330 kV Sakété-Davié- Tema.

Le projet consiste à la construction d'une ligne 161 kV d'une longueur d'environ 140 km entre Atakpamé et Lomé, de l'extension des postes associés et la construction d'un poste de transformation 161/33 kV raccordé sur la ligne 161 kV Atakpamé-Lomé à Notsé.

Ce projet est financé dans le cadre du Fonds de Développement Energie (FDE) de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable développée par les pays membres de l'UEMOA suite à la requête N°0079/PR/MPDAT/CAB en date du 17 janvier 2011, de la Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire qui a estimé le coût de réalisation du projet à 15 milliards de F CFA.

A la suite de cette requête, le projet a été évalué par la BOAD à 20,36 milliards de F CFA.

Le projet étant évalué à 20,36 milliards de F CFA décomposé comme suit : BOAD (15 milliards de F CFA), Fonds propre CEB (0,8 milliards de F CFA) et autre bailleur (4,56 milliards de F CFA). Le gap de 4,56 milliards de FCFA a été comblé grâce à un prêt sur le guichet marchand de la BOAD.

Rappelons qu'en 2014, le Dossier d'Appel d'Offre réalisé par le groupement de consultant Cabira/Stucky a reçu l'avis de non objection de la BOAD. De même les résultats du processus de pré-qualification ont été publiés après l'avis de non objection de la BOAD.

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), a été envoyé aux entreprises pré-qualifiées le 24

La CEB a envoyé à la BOAD pour avis de non objection les documents suivant :

- le rapport de la commission des marchés de la CEB, en date du 08 avril 2015 ;
- le point sur les questions/réponse de clarification, en date du 29 avril 2015 ;

- une copie de l'offre de chaque entreprise, en date du 07 mai 2015 ;
- le rapport d'analyse et d'évaluation des offres, en date du 12 mai 2015.

En date du 27 juillet 2015, la BOAD a émis son avis de non objection pour l'attribution du lot 2 relatif aux postes à EIFFAGE ENERGIE T&D pour un montant de 7 773 570 706 FCFA et son objection pour l'attribution du lot1 à INEO. Par conséquent, elle a demandé de revoir le rapport suivant ses observations relatives à l'élimination de BOUYGUES. Le rapport revu a été envoyé à la BOAD pour avis de non objection le 13 août 2015. La BOAD a donné de nouveau son objection sur le lot 1 en date du 29 septembre 2015, demandant à la CEB d'évaluer l'offre de BOUYGUES.

Le nouveau rapport revu a été envoyé à la BOAD pour avis de non objection le 28 octobre 2015.

Le projet d'attribution du lot 2 à EIFFAGE ENERGIE a été envoyé à la BOAD pour avis de non objection le 10 septembre 2015. La BOAD a donné son avis de non objection le 22 septembre 2015.

La CEB a procédé à la publication des résultats.

Les 27 et 28 octobre 2015 a eu la séance de clarification avec EIFFAGE ENERGIE. Le projet de contrat a été paraphé par les parties.

Le contrat paraphé et le PV de clarification ont été envoyés à la BOAD pour avis de non objection le 01^{er} décembre 2015.

Les travaux sont prévus pour durer 24 mois.

Dans le respect de l'Accord de prêt qui prévoit que le contrôle et la surveillance des travaux de Transport d'énergie et de Distribution d'énergie soient assurés par un même bureau d'Ingénieurs Conseils, la CEB et la CEET ont signé le 02 août 2012, un Mémoire d'Entente. Ce mémoire prévoit que la sélection de l'Ingénieur

Conseil se fera suivant la procédure de passation des marchés de la CEB sur la base d'une Demande de Propositions comportant les Termes de référence (TDR) des deux volets du projet.

En outre, le Mémoire stipule qu'à l'issue du processus de passation des marchés, deux contrats de service distincts seront signés. Celui du volet de

transport d'énergie, signé entre la CEB et l'Ingénieur Conseil et celui du volet distribution d'énergie, signé entre la CEET et le même Ingénieur Conseil.

En 2014, le processus de passation des marchés a abouti à l'attribution du marché au cabinet Afrique Ingénierie et Experts Consultants (AIEC) pour un montant total hors taxe de **300 129 356 F CFA**.

En date du **17 juin 2014**, la CEB a procédé à la négociation avec le cabinet AIEC. Le procès-verbal de négociation et le contrat paraphé ont été envoyés le **03 décembre 2014** pour non objection suite à la remise par la CEET de son contrat paraphé avec AIEC.

LA BOAD a émis l'avis de non objection, le 10 février 2015. La signature du contrat entre la CEB et AIEC a eu lieu le 12 mai 2015. Les prestations du consultant débuteront dès la mise en vigueur des contrats des travaux.

Comme pour le contrôle et la surveillance des travaux, l'Accord de prêt prévoit qu'un même cabinet procède au contrôle des mesures environnementales et sociales.

Dans ce cadre une demande de proposition et une liste restreinte ont été élaborées et envoyées à la Banque pour avis de non objection le 13 juin 2014. L'avis de non objection de la BOAD a été reçu le 14 juillet 2014.

En date du 12 mai 2015, la CEB a envoyé un courrier au président de la BOAD, en sollicitant la réallocation des fonds restant sur le montant prévu pour la supervision des travaux afin de prendre en compte ce dépassement.

En date du 22 juillet 2015, le coordonnateur du projet a envoyé un courrier à la BOAD lui indiquant avec pièces jointes que le groupement de consultants SECDE/JAT a consenti une remise de cinq millions (5 000 000) de FCFA sur le volet distribution d'énergie (CEET) de sa proposition financière. Ce qui permet alors d'avoir un montant des prestations s'élevant à quarante millions, montant prévue dans l'accord de prêt pour couvrir ces prestations.

En date du 07 septembre 2015, le coordonnateur du projet a envoyé le contrat paraphé entre la CEET et SECDE/JAT à la CEB pour transmission à la BOAD.

En date du 04 novembre 2015 a eu lieu la séance de négociation entre la CEB et le groupement de consultant SECDE/JAT, suivi du paraphe du contrat.

Le contrat paraphé et le procès-verbal de négociation du volet transport a été transmis à la BOAD le 10 novembre 2015. Ceux du volet distribution ont été transmis en complément au précédent le 17 novembre 2015.

A ce jour, la CEB est en attente de l'avis de non objection de la BOAD sur les contrats paraphés.

3 ETATS FINANCIERS

3-1 Bilan-Actif

3-2 Bilan-Passif

3-3 Compte de résultat

3-4 Tableau Financier des Ressources et Emplois (**TAFIRE**)

3-5 Notes et Commentaires aux Etats Financiers

3.1 BILAN – ACTIF

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

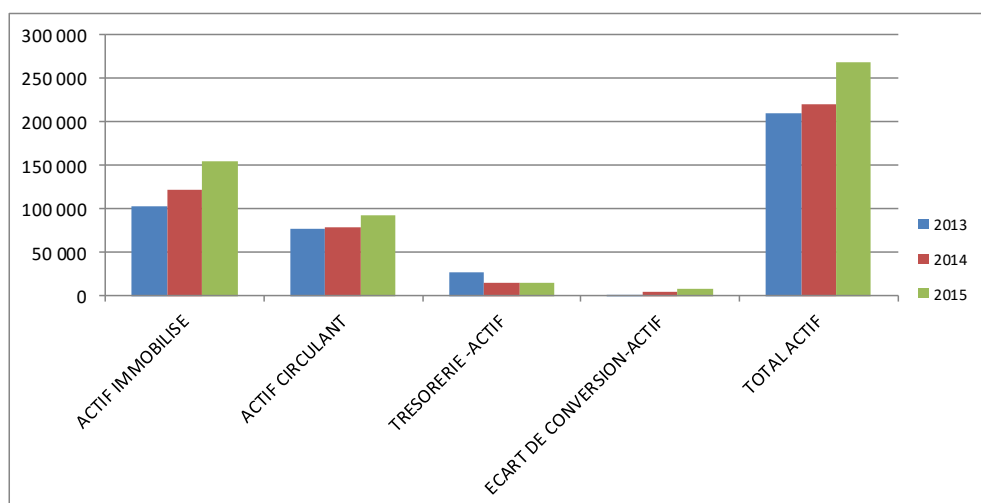
ACTIF

(Montants exprimés en FCFA)

LIBELLES	NOTES	SOLDE AU 31/12/2015	SOLDE AU 31/12/2014
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
CHARGES IMMOBILISEES			
Frais d'établissement et charges à répartir	2	9 436 104 474	1 350 004 730
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Brut		955 728 646	1 425 996 968
Amortissements		-876 443 435	-1 335 606 334
Net	2	79 285 211	90 390 634
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Brut		230 764 545 572	211 060 016 123
Amortissements		-133 877 041 860	-127 878 901 973
Net	2	96 887 503 712	83 181 114 150
Avances et acomptes versés sur immobilisation	2	47 387 639 853	37 857 878 555
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Titres de participation		25 000 000	25 000 000
Autres immobilisations financières		184 083 254	117 927 134
	2	209 083 254	142 927 134
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)		153 999 616 504	122 622 315 203
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Actif circulant HAO		1 700 000	0
STOCKS			
Matières premières et autres approvisionnements		4 583 315 385	4 200 103 545
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES			
Fournisseurs, avances et acomptes versés		3 584 872 244	6 693 706 845
Clients		79 591 598 655	66 637 312 863
Autres créances		4 534 852 937	1 520 913 300
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3	92 296 339 221	79 052 036 553
Titres de placement		0	0
Valeur à encaisser		0	0
Banques, Chèques postaux, Caisses		15 145 186 918	14 347 082 896
		0	
TOTAL TRESORERIE ACTIF (III)	4	15 145 186 918	14 347 082 896
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (IV)	5	7 537 782 941	4 508 486 844
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)		268 978 925 584	220 529 921 496

EVOLUTION DES GRANDES MASSES DU BILAN-ACTIF DE 2013 A 2015
(en millions)

	2013	2014	2015
ACTIF IMMOBILISE	102 999	122 622	154 000
ACTIF CIRCULANT	77 355	79 052	92 296
TRESORERIE -ACTIF	27 586	14 347	15 145
ECART DE CONVERSION-ACTIF	1 204	4 509	7 538
TOTAL ACTIF	209 144	220 530	268 979



3.2 BILAN - PASSIF

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

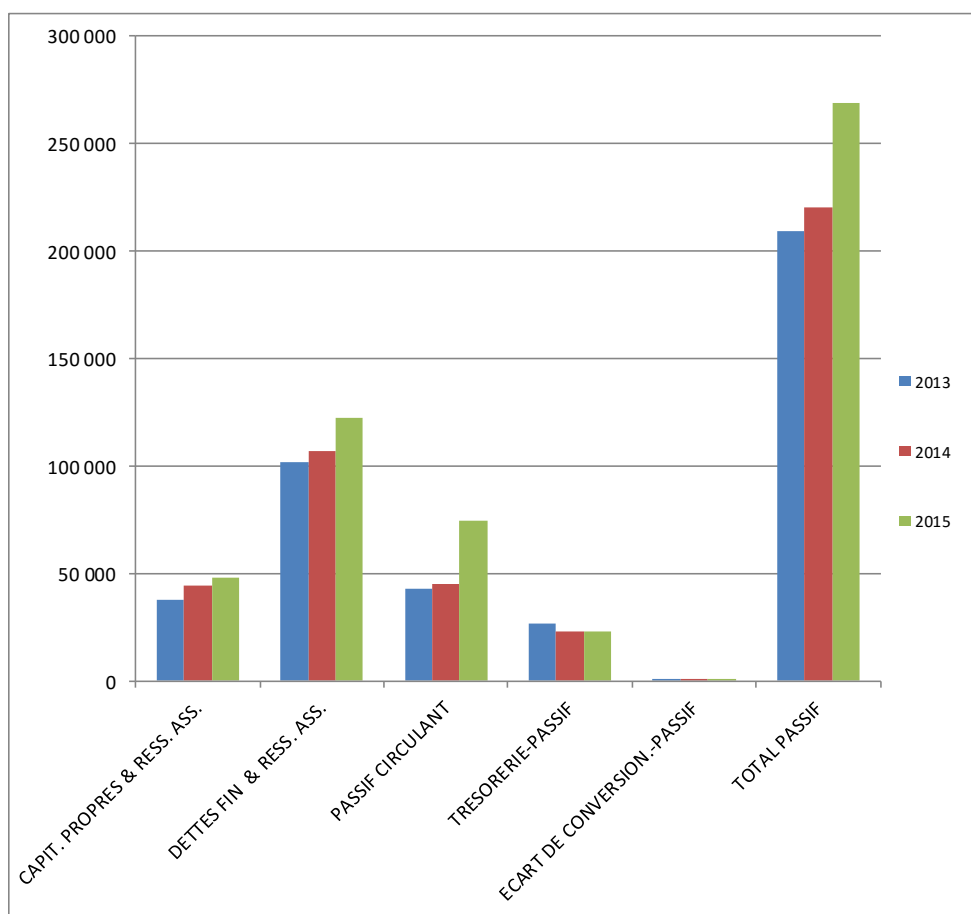
PASSIF

(Montants exprimés en FCFA)

LIBELLES	NOTES	SOLDE AU 31/12/2015	SOLDE AU 31/12/2014
<u>CAPITAUX PROPRES ET RESS . ASSIMILEES</u>			
<u>CAPITAL</u>		26 350 000 000	26 350 000 000
<u>PRIMES ET RESERVES</u>			
Ecart de réévaluation		2 475 000	2 475 000
Report à nouveau		1 428 713 903	868 900 053
Résultat net de l'exercice		-2 297 178 077	559 813 850
<u>AUTRES CAPITAUX PROPRES</u>			
Subvention d'investissement		17 889 592 232	11 578 046 539
Provisions réglementées et fonds assimilés		5 151 816 507	5 421 314 395
Total autres capitaux propres		23 041 408 739	16 999 360 934
TOTAL CAPITAUX PROPRES & RESS.ASSIM (I)	6	48 525 419 565	44 780 549 837
DETTES FINANCIERES ET RESS. ASSIMILEES			
Emprunts		102 186 652 277	88 829 799 901
Dettes financières diverses		3 151 624 855	2 134 638 585
Provisions financières pour risques et charges		16 854 149 609	16 297 036 094
TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESS. ASS. (II)	7	122 192 426 741	107 261 474 580
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)		170 717 846 306	152 042 024 417
<u>PASSIF CIRCULANT</u>			
Clients avances reçues		0	0
Dettes circulantes et ressources assimilées HAO		3 276 694 627	365 351 291
Fournisseurs d'exploitation		65 252 562 084	32 190 073 374
Dettes fiscales		16 933 917	25 088 894
Dettes sociales		1 486 652 175	1 727 634 093
Autres dettes		3 395 475 713	9 736 402 323
Risques provisionnés		1 399 372 292	1 214 213 413
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	8	74 827 690 808	45 258 763 388
<u>TRESORERIE- PASSIF</u>			
Banques crédits trésorerie		11 500 000 000	15 350 000 000
Banques et découverts		11 834 331 044	7 829 155 979
TOTAL TRESORERIE PASSIF (IV)	9	23 334 331 044	23 179 155 979
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)	10	99 057 426	49 977 712
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV +V)		268 978 925 584	220 529 921 496

EVOLUTION DES GRANDES MASSES DU BILAN-PASSIF DE 2013 A 2015
(en millions)

	2013	2014	2015
CAPIT. PROPRES & RESS. ASS.	37 711	44 781	48 525
DETTES FIN & RESS. ASS.	101 613	107 261	122 192
PASSIF CIRCULANT	42 785	45 259	74 828
TRESORERIE-PASSIF	26 528	23 179	23 334
ECART DE CONVERSION.-PASSIF	507	50	99
TOTAL PASSIF	209 144	220 530	268 978



3.3 : COMPTE DE RESULTAT

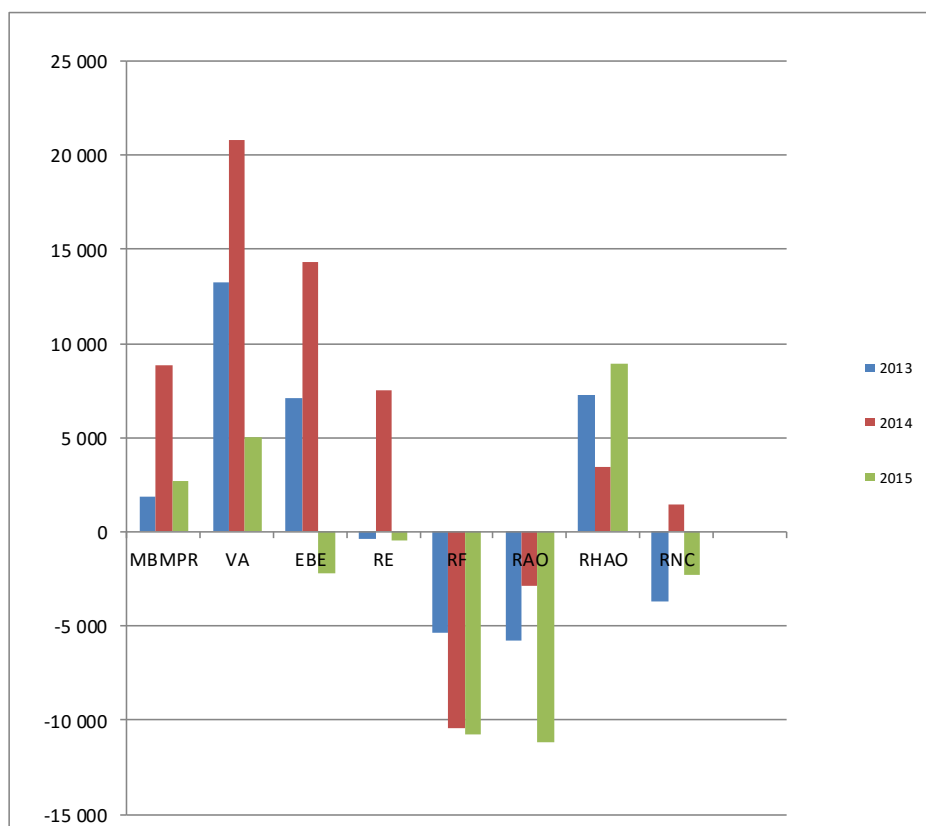
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en FCFA)

LIBELLES	NOTES	SOLDE AU 31/12/2015	SOLDE AU 31/12/2014
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Vente d'énergie et de gaz au Bénin et au Togo	11	119 665 925 107	113 835 125 598
Achat d'énergie et de gaz	13	-98 977 744 771	-94 175 865 514
MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		20 688 180 336	19 659 260 084
Production vendue au Bénin et au Togo	11	9 193 914 507	19 726 239 158
Production immobilisée		0	0
Achat de matières premières	12	-6 511 634 034	-10 867 853 366
Variation de stocks	12	-5 660 138	-1 312 672
MARGE SUR MATIERES PREMIERES		2 676 620 335	8 857 073 120
Produits accessoires	11	134 232 420	167 237 421
Subvention d'exploitation		0	0
Autres produits		88 133 752	0
Autres achats	12	-2 486 173 867	-2 099 251 976
Variation de stocks	12	388 871 978	111 790 032
Transport	12	-67 716 087	-88 309 039
Services extérieurs	12	-15 190 846 911	-3 984 290 249
Impot et taxes	12	-7 476 110	-9 986 889
Autres charges	12	-1 186 871 579	-1 799 764 517
VALEUR AJOUTEE		5 036 954 267	20 813 757 987
Charges de personnel	12	-7 269 241 173	-6 506 514 772
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-2 232 286 906	14 307 243 215
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	-9 908 608 790	-7 444 855 957
Transferts de charges	13	11 689 481 613	651 286 515
Reprise de provision		1 695 350	32 602 402
RESULTAT D'EXPLOITATION		-449 718 733	7 546 276 175
ACTIVITE FINANCIERE			
Revenus financiers	14	272 855 623	316 105 873
Gains de change	14	1 834 239 594	231 906 642
Reprises de provisions		0	0
Transfert de charges		0	0
Frais financiers	15	-6 184 341 784	-5 768 661 853
Pertes de change	15	-5 688 790 165	-4 470 614 230
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	-981 387 371	-739 009 179
RESULTAT FINANCIER		-10 747 424 103	-10 430 272 747
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES		-11 197 142 836	-2 883 996 572
HORS ACTIVITES ORDINAIRES			
Produits des cessions d'immobilisations	16	73 600 472	22 478 268
Produits H.A.O		7 829 124 789	0
Reprise H.A.O	17	1 048 282 339	3 443 786 356
Transfert H.A.O.		0	0
Valeurs comptables des cessions d'immobilisation		-51 042 841	-22 454 202
Charges H.A.O		0	
Dotations H.A.O		0	0
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES		8 899 964 759	3 443 810 422
RESULTAT NET COMPTABLE		-2 297 178 077	559 813 850

EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DE 2013 A 2015
(en millions de francs cfa)

	2013	2014	2015
MBM	18 740	19 659	20 688
MBMPR	1 872	8 857	2 676
VA	13 263	20 813	5 037
EBE	7 133	14 307	-2 232
RE	-416	7 546	-450
RF	-5 384	-10 430	-10 747
RAO	-5 800	-2 884	-11 197
RHAO	7 252	3 444	8 900
RNC	-3 672	1 451	-2 297



MBM : MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES
MBMP: MARGE BRUTE SUR MATIERES PREMIERES
VA : VALEUR AJOUTEE
EBE : EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION
RE : RESULTAT D'EXPLOITATION
RAO :RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES
RHAO :RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES
RNC :RESULTAT NET COMPTABLE
RF : RESULTAT FINANCIER

3.4: TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE) SYSTEME NORMAL

1ère PARTIE: DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2015

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBAL (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes | à l'exclusion des cessions
+ Produits encaissables restants | d'actif immobilisé

(SA) Frais financiers	6 184 341 784	EBE	-2 232 286 906
(SC) Perte de change	5 688 790 165	(TT) Transferts des charges d'exploitation	11 689 481 613
(SL) Charges H.A.O.	0	(UA) Revenus financiers	272 855 623
(SQ) Participation	0	(UE) Transfert des charges financières	0
		(UC) Gains de change	1 834 239 594
		(UL) Produits H.A.O.	7 829 124 789
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
TOTAL I	11 873 131 949	TOTAL II	19 393 414 713

C.A.F.G.: Total II - Total I = 7 520 282 764 2014 = **5 267 266 162**

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice⁽¹⁾

AF = 7 520 282 764 - 0 = 7 520 282 764 2014 = **5 267 266 162**

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var . B.F.E. = Stocks⁽²⁾ + Créances⁽²⁾ + Var.Dettes circulantes⁽²⁾

Variation des stocks: 2015 - 2014	Emplois Augmentation (+)		Ressources Diminution (-)
(BC) Marchandises		ou	
(BD) Matières premières et autres appro	383 211 840	ou	
(BE) En cours		ou	
(BF) Produits fabriqués		ou	
(A) variation globale nette des stocks	383 211 840	ou	0

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)
SYSTEME NORMAL**

(suite)

Variation des créances: 2015 - 2014	Emplois Augmentation (+)		Ressources Diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		ou	3 108 834 601
(BI) Clients	12 954 285 792	ou	
(BJ) Autres créances	6 043 235 734	ou	
(B) Variation globale nette des créances	15 888 686 925	ou	

Variation des dettes: 2015 - 2014	Emplois Diminution (-)		Ressources Augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0	ou	
(DJ) Fournisseurs d'exploitation		ou	33 062 488 710
(DK) Dettes fiscales	8 154 977	ou	
(DL) Dettes sociales	240 981 918	ou	
(DM) Autres dettes	6 291 846 896	ou	
(DN) Risques provisionnés		ou	185 158 879
(C) Variation globale nette des dettes circulantes		ou	26 706 663 798

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		ou	10 434 765 033
--	--	-----------	-----------------------

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

E.T.E. = E.B.E. - Variation B.F.E. - Production immobilisée

	2015	2014
Excédent brut d'exploitation	-2 232 286 906	14 307 243 215
Variation du BFE(- si emplois; + si ressources)	10 434 765 033	-3 036 283 404
(+ ou -)		
- Production immobilisée	0	
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	8 202 478 127	11 270 959 811

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)
SYSTEME NORMAL

2ème PARTIE : TABLEAU

Réf,		EXERCICE 2015		EXERCICE 2014
		Emplois	Ressources	(E - ; R+)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	11 177 357 817		0
	Croissance interne			
FB	Acquisition / Cessions d'immobilisations incorporelles	24 347 647		-3 000 000
FC	Acquisition / Cessions d'immobilisations corporelles	29 823 963 867	73 600 472	-26 940 393 860
	Croissance externe			
FD	Acquisition / Cessions d'immobilisations financières	66 156 120		-70 000
	INVESTISSEMENT TOTAL	41 018 224 979		-26 943 463 860
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf, Supra: BFE)	0	10 434 765 033	-3 036 283 404
	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER	30 583 459 946		-29 979 747 264
FI	III. EMPLOIS/ RESSOURCES (VARIATION DU B.F H.A.O.)		2 909 643 336	51 403 795
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)			
	Remboursement (selon échéancier) des emprunts et dettes financières	3 618 665 170		-2 173 181 349
	(1) A l'exclusion des remboursements anticipé portés en VII			
	B- EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	31 292 481 780		-32 101 524 818

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)
SYSTEME NORMAL**

(Suite)				
Réf.		EXERCICE 2015		EXERCICE 2014
		Emplois	Ressources	(E - ; R+)
	V FINANCEMENT INTERNE			
FL	Dividende (emplois)/ CAFG (ressources)		7 520 282 764	5 267 266 162
	VI, FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
RM	Augmentations de capital par apports nouveaux			0
RN	Subvention d'investissement		6 422 624 157	6 889 267 778
FP	Prélèvement sur le capital (y compris retrait de l'exploitant)			
	VII. FINANCEMENT PAR NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunt ⁽²⁾		16 975 517 546	10 047 588 322
FR	Autres dettes financières ⁽²⁾		1 016 986 270	6 986 270
	(2) Remboursement anticipés inscrits séparément en emplois			
	C. RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		31 935 410 737	22 211 108 532
	D. EXCEDENT OU INSUFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)		642 928 957	-9 890 416 286
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice: - 8 189 144 126			
FV	à l'ouverture de l'exercice: - 8 832 073 083			
	Variation Trésorerie: 642 928 957	642 928 957		9 890 416 286
	(+ si Emplois; - si Ressources)			
	Contrôle: D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, VI, VII : en terme de flux; différence <Bilantielles>

Contrôle (à partir des masses des bilans 2015 et 2014)	Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : Fd.R (2015) - FdR (2014)	12 701 479 412	
Variation du B.F global (B.F.G). : BFG (2015) - BFG (2014)		13 344 408 369
Variation de la trésorerie (T) : T(2015) - T(2014)	642 928 957	0
TOTAL	13 344 408 369	13 344 408 369

3.5 : NOTES ET COMMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

1. RESUME DES METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers au 31 décembre 2015 ont été élaborés selon les règles de la comptabilité privée et sont présentés suivant le référentiel du Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (SYSCOHADA).

Le système comptable adopté est le système normal.

Les méthodes et principes comptables utilisés se présentent comme suit :

1.1 - Charges immobilisées

Il s'agit des charges à caractère général qui ont une incidence sur le résultat. Les charges immobilisées subissent un amortissement direct (sans contrepartie de compte d'amortissement) suivant la méthode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans au maximum.

1.2 - Immobilisations incorporelles

Elles sont constituées de logiciels, de frais d'études et de recherches et sont amorties suivant la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

Logiciels	20 % et 33 %
Frais de recherche et développement	33 %

1.3 - Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition selon le principe du coût historique et sont amorties suivant la méthode linéaire basée sur leur durée de vie probable.

Les taux appliqués sont les suivants :

Bâtiments	:	5 %
Centrale Génie Civile	:	2 %
Installations électriques	:	5 %
Installations Télécoms	:	5 %
Services Auxiliaires	:	5 %
Lignes haute tension	:	3,3 %
Lignes moyenne tension	:	5 %
Agencements	:	10 %

Matériels et Mobiliers : 20 % et 10 %

Matériels de transport : 20 %.

1.4 - Les titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

1.5 - Provision pour dépréciation de créances

Une provision de 100 % est constituée sur les créances âgées de 4 ans et plus.

1.6 - Vente d'énergie électrique

Les ventes d'énergie électrique sont comptabilisées sur la base des factures émises à partir des relevés mensuels de consommations des clients effectués dans les différents postes de la CEB.

1.7 - Indépendance des exercices

Les charges imputables à l'exercice et pour lesquelles les factures ne sont pas reçues sont estimées et une provision est constituée à la clôture de l'exercice.

Les charges payées ou comptabilisées d'avance sont enregistrées dans un compte de régularisation actif.

1.8 – Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et tenus suivant l'inventaire permanent. Ils font l'objet d'un inventaire général en fin d'exercice et sont valorisés suivant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée.

1.9 - Dettes en devises

Les dettes en devises sont évaluées au cours de clôture d'exercice et les pertes ou les gains de change potentiels sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion à l'actif ou au passif. Les pertes de change potentielles (écarts de conversion - actif) font l'objet de provisions à 100 % pour les dettes à court terme et de provisions étalées sur la durée de vie restant à courir jusqu'au terme des remboursements pour les dettes à long terme. Toutefois les dettes échues et non payées à la clôture sont évaluées au cours de la date d'échéances pour la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

1.10 - Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement enregistrées au passif du bilan sont amorties au même taux que les immobilisations qu'elles ont servies à financer.

1.11 - Provision spéciale de réévaluation

Elle est la contrepartie de l'augmentation de l'actif immobilisé réévalué.

1.12 - Provision pour faible pluviométrie

Il s'agit de provision pour couvrir la baisse du résultat liée à une faible pluviométrie (année sèche) dans le bassin de Nangbéto.

1.13 - Provision pour grosses réparations

Elle est constituée sur la base des estimations des coûts de révision de la Centrale de Nangbéto et de rénovation du Dispatching de production et de transport de l'énergie électrique.

1.14 - Disponibilités en devises

Les soldes des comptes de trésorerie en devises sont évalués au cours de clôture. Les écarts dégagés sont passés en gains ou pertes de change selon que l'évaluation au cours de clôture augmente ou diminue les soldes.

2. L'ACTIF IMMOBILISE

2.1 - Les charges immobilisées

Elles concernent les frais de remise au potentiel des turbines à gaz de Lomé, les frais d'études des projets (Construction de lignes, projet Adjarala), les frais d'étude de modernisation du Dispatching et de réhabilitation de Nangbeto, les dépenses liées à l'indemnisation des populations déplacées dans le cadre de la construction du barrage hydroélectrique de Nangbeto et les frais de réhabilitation de la ligne Lomé-Cotonou-Onigbolo et les postes associés.

Elles se présentent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2014	Acquisitions	Dotations de l'exercice	Soldes au 31/12/2015
Frais d'établissement et Charges à répartir	1 350 004 730	11 177 357 817	3 091 258 073	9 436 104 474

2.2 - Immobilisations incorporelles

Les variations intervenues dans les comptes d'immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

DESIGNATIONS	Soldes au 31/12/2014	Acquisitions ou dotations	Transfert/ Cession	Soldes au 31/12/2015
Valeurs brutes				
Frais de recherche et de développement	494 615 969			494 615 969
Brevets et licences	50 052 208			50 052 208
Logiciels	386 712 822	24 347 647 (a)		411 060 469
Total brut	931 380 999	24 347 647	0	955 728 646
Amortissements				
Frais de recherche et de développement	-494 615 969		0	-494 615 969
Brevets et licences	-46 808 500	-905 220	0	-47 713 720
Logiciels	-299 565 896	-34 547 850		-334 113 746
Total amortissements	-840 990 365	-35 453 070	0	-876 443 435
Valeurs nettes	90 390 634	-11 105 423	0	79 285 211

(a) Il s'agit essentiellement de l'acquisition d'un logiciel de programmation pour le centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement pour 24 millions de FCFA.

2.3 - Immobilisations corporelles

Les variations intervenues dans les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

DESIGNATIONS	Soldes au 31/12/2014	Acquisitions ou dotations	Cession/rebut	Transfert+/-		Soldes au 31/12/2015
Valeurs brutes						
Terrains	2 239 511 785	28 522 228 (a)				2 268 034 013
Bâtiments	52 256 656 950	743 106 450 (b)		201 734 345 (b)		53 201 497 745
Installations,agencements	128 517 210 205	4 706 171 362 (c)	-54 115 845 (f)	10 267 843 295 (c)		143 437 109 017
Matériels	21 114 182 482	449 293 442 (d)	-77 808 743 (f)			21 485 667 181
Matériels de transport	2 646 702 662	472 856 497 (e)	-457 748 532 (g)			2 661 810 627
	206 774 264 084	6 399 949 979	-589 673 120	10 469 577 640	0	223 054 118 583
Immobilisations en cours	4 285 752 039	3 424 674 950 (h)				7 710 426 989
Total brut	211 060 016 123	9 824 624 929	-589 673 120	10 469 577 640	0	230 764 545 572
Amortissements/Prov						
Bâtiments	-31 015 025 544	-1 430 191 462				-32 445 217 006
Installations,agencements	-78 841 562 341	-3 461 527 009	45 952 410			-82 257 136 940
Matériels	-15 969 141 250	-1 362 154 998	71 387 088			-17 259 909 160
Matériels de transport	-2 053 172 838	-284 695 682	423 089 766			-1 914 778 754
Total amortissements	-127 878 901 973	-6 538 569 151	540 429 264	0	0	-133 877 041 860
Valeurs nettes	83 181 114 150	3 286 055 778	-49 243 856	10 469 577 640	0	96 887 503 712

a) Ce montant concerne l'acquisition du terrain de l'immeuble d'accueil de la CEB à Akpakpa.

- b)** Il s'agit essentiellement des frais d'acquisition de l'immeuble d'accueil d'Akpakpa pour 246,5 millions de FCFA, des dépenses pour la construction du bâtiment de la SPTL pour 271,8 millions de FCFA, du bâtiment administratif pour 321,8 millions de FCFA et de la voie d'accès pour 103,1 millions de FCFA du poste de Sokodé.
- c)** Ce montant concerne essentiellement les dépenses liées à la construction du poste de Sokodé pour 13 757,2 millions de FCFA, l'acquisition d'un transformateur 161 kV de Maria Gleta pour 496,3 millions de FCFA et la construction de la ligne moyenne tension Nangbeto-Kamina pour 582,3 millions de FCFA.
- d)** Il s'agit de dépenses relatives essentiellement à l'acquisition d'appareils de mesure et de contrôle pour 148,7 millions de francs CFA, d'outillages industriels pour 108,7 millions de FCFA, de matériels de bureau pour 24 millions de FCFA, de matériels informatiques pour 25,9 millions de francs CFA, de mobiliers de bureau pour 50,1 millions de francs CFA, de matériels et mobiliers affectés au logement pour 7,2 millions de francs CFA, de divers outillages et de matériels diverses pour 80,6 millions de francs CFA.
- e)** Ces montants concernent l'acquisition de divers véhicules qui se détaillent comme suit :

Libellés	Montants
1 TOYOTA PRADO TX-L	25 747 000
1 TOYOTA PRADO VX	36 000 000
1 TOYOTA LAND CRUISER VX	50 000 000
1 TOYOTA HILUX DOUBLE CABINE	21 600 000
1 TOYOTA AVANZA	10 500 000
1 PEUGEOT BOXER FOURGON	19 510 000
1 TOYOTA PRADO TX-L	28 500 000
1 TOYOTA HILUX DC	20 000 000
1 TOYOTA COASTER	40 000 000
2 TOYOTA HILUX DOUBLE CABINE	40 000 000
2 TOYOTA HILUX PICK-UP DC	35 402 000
1 TOYOTA HILUX PICK-UP DC	17 701 000
1 TOYOTA HILUX DC	17 000 000
1 TOYOTA HILUX DC	17 000 000
1 TOYOTA HILUX DC	17 000 000
1 TOYOTA HILUX DC	28 206 151
1 TOYOTA HILUX DC	19 678 710
1 TOYOTA HILUX DC	24 120 000
2 MOTO APSONIC 125-30	930 000
1 MOTO APSONIC 150 ZH-20	790 000
3 MOTO EVAME V6AG JS125-6AG	1 485 000
2 MOTO HAJUE ESCORT TZ 125-S	990 000
1 MOTO SANYA SY125-8	360 000
1 MOTO APSONIC+EVAME	336 636
Total	472 856 497

f) Ces montants représentent la valeur des divers équipements, matériels et mobiliers mis au rebut et vendus aux enchères en 2015.

g) Ce montant représente la cession comptable des véhicules de la CEB selon le tableau suivant :

Libellés	Montants
18 VEHICULES UTILITAIRES	324 828 113
5 VEHICULES D'EXPLOITATION	130 355 419
7 MOTOS	2 565 000
Total	457 748 532

h) Il s'agit des dépenses relatives aux diverses indemnités des populations dans le cadre de la construction des lignes de transport haute tension.

2.4 - Avance et acomptes sur immobilisations

Il s'agit des avances versées dans le cadre des travaux ou projets suivants :

- acquisition du matériel radio pour 44,70 millions de francs CFA ;

- acquisition d'un logiciel de gestion budgétaire pour 8,2 millions de francs CFA ;
- projet de modernisation du Dispatching pour 5 261,6 millions de FCFA ;
- projet d'extension des postes de Parakou et SAKETE ainsi que la construction d'un nouveau poste à Onigbolo pour 11 942,1 millions de francs CFA ;
- projet de construction des postes de DAVIE et LEGBASSITO pour 14 768,5 millions de francs CFA ;
- projet de construction d'une ligne double terre 161 kV SAKETE-TANZOU et PARAKOU-ONIGBOLO pour 5 479,4 millions de francs CFA ;
- fourniture et montage des transformateurs du poste de TANZOU pour 1 363,9 millions de francs CFA ;
- projet de renforcement des postes de CIMA O et de Mome-Hagou pour 1 656,2 millions de francs CFA ;
- projet de fourniture et installation des câbles de garde à fibres optiques sur les tronçons de ligne Momé-Hagou–Nangbéto-Atakpamé et Nangbéto Bohicon pour 1 013,8 millions de francs CFA ;
- projet de construction lignes 63 kV MOME-HAGOU, CIMA O et SCANTOGO pour 683,9 millions de FCFA ;
- projet de construction lignes 63 kV ONIGBOLO ET NOCIBE pour 2 235,9 millions de FCFA ;
- contrôle et supervision de la construction des lignes 161 kV Onigbolo-Parakou et Sakété-Porto Novo pour 892,2 millions de francs CFA ;
- Contrôle et supervision ligne 330 kV Ghana-Togo-Bénin pour 538,5 millions de FCFA ;
- Projet de construction ligne 330 kV Ghana-Togo-Bénin pour 1 394,2 millions de FCFA ;

2.5 - Immobilisations financières

2.5.1 - Titres de participation

La CEB détient des titres de participation pour un montant de 52 millions de francs CFA dans les sociétés SOTOGAZ et BENGAS, sociétés créées dans le cadre du gazoduc Ouest Africain.

2.5.2 - Autres immobilisations financières

Ce poste a enregistré les dépôts versés en caution pour l'abonnement d'eau, d'électricité, de téléphone, de gaz et pour le leasing du matériel informatique, pour un montant de 84,1 millions de francs CFA et l'avance faite à la Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin dans le cadre du Projet Fourniture Service de l'Energie pour 100 millions de francs CFA.

3. ACTIF CIRCULANT

L'actif circulant se détaille comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Actif circulant HAO	1 700 000	0
Stock	4 583 315 385	4 200 103 545
Fournisseurs avances et acomptes	3 584 872 244	6 693 706 845
Clients	79 591 598 655	66 637 312 863
Autres créances	4 534 852 937	1 520 913 300
Total	92 296 339 221	79 052 036 553

3.1 - Stocks

Les stocks sont constitués essentiellement de combustible (Jet A1), de pièces de rechange et d'huiles, principalement les huiles Volt Esso. Ces stocks sont tenus suivant la méthode de l'inventaire permanent et sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré après chaque entrée.

Les stocks se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Jet A1	311 564 524	317 224 662
Pièces de rechange	4 127 080 494	3 803 791 503
Carburant	54 908 313	55 136 294
Huiles et lubrifiant	205 881 317	140 070 349
	4 699 434 648	4 316 222 808
Provisions/pièces de rechange	-116 119 263	-116 119 263
Total	4 583 315 385	4 200 103 545

3.2 - Fournisseurs avances et acomptes

Ce poste s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
INTEC	-	143 193 443
INEO	1	3 847 776 954
BETHEIR	5 679 334	5 679 334
Me TOFIO	26 523 000	26 523 000
BF CONSEIL	36 755 500	29 404 400
PATOU		6 516 933
PRATT & WITHNEY	507 453 160	6 208 401
LINER ENVIRONNEMENT		-
Me KADJAKA	-	140 763 055
TRACTABEL	243 453 062	243 453 062
STUCKY	293 337 866	199 042 451
LAND RESSOURCES	554 397 300	494 467 377
GTA INGENIERING NIGERIA	14 761 495	169 033 351
MAMADOU LAMINE BOCCOUM		13 040 425
EDF	20 649 526	20 649 526
T & D POWER SOLUTIONS	161 351 939	30 740 761
SNC LAVALIN	376 811 022	405 023 006
CG HOLDING BELGIUM	54 757 414	54 757 414
IGN	-	76 456 320
CONTINENTAL DIFFUSION	-	12 364 894
EXPEDIT EV AGO		-
Me LAGUIDE	96 009 300	96 009 300
ASSOCIATION POUR L'AGR ET LE DEVEL	-	43 718 400
RESISTANCE DU BATIMENT	-	22 240 000
CABIRA	216 672 786	216 672 786
MOTOR-France		-
ENERDI CHAUVIN ARNOUX GROUP	12 780 667	11 674 067
SECMI AGRI	-	-
ME ACOUETHEY	143 415 009	143 415 009
INITIATIVE ENEREURBA		41 577 526
LADYS -GYR France		26 142 584
CORDON APLEBY	15 015 881	12 904 367
JEAN ETIENNE KLIMPT	24 919 814	21 415 622
DIDALAB France	147 144 254	
VOITH Hydro	101 035 745	
STADIA	49 700 000	
AUTRES	482 248 169	132 843 077
Total Fournisseurs/avances	3 584 872 244	6 693 706 845
avance fournisseurs douteux	15 891 806	15 891 806
Provisions	- 15 891 806	- 15 891 806
Net	3 584 872 244	6 693 706 845

Les avances consenties à ces fournisseurs concernent essentiellement les études de projets, les achats de pièces de rechange et l'assistance à la CEB pour l'indemnisation et l'obtention des titres fonciers relatifs aux domaines retenus dans le cadre des projets.

3 - Clients

D'un montant net de 79 591,6 millions de francs CFA au 31 décembre 2015, ce poste s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
CLIENTS ORDINANIRES		
SNPT	525 850 000	554 450 000
CEET	48 053 887 599	34 700 849 701
WACEM	38 128 986	930 838 986
SBEE	29 669 369 271	29 442 366 152
SCB LAFARGE	259 160 460	394 158 635
SONABEL	59 586 474	30 090 284
SCAN TOGO	985 615 865	584 559 105
Client Produits à recevoir (SBEE)		0
Total clients ordinaires	79 591 598 655	66 637 312 863
CLIENTS DOUTEUX		
IFG	34 263 983	34 263 983
Total clients douteux	34 263 983	34 263 983
TOTAL CLIENTS BRUTS	79 625 862 638	66 671 576 846
Provisions	-34 263 983	-34 263 983
CLIENTS NETS	79 591 598 655	66 637 312 863

3.4 - Autres créances

Cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Personnel avance	208 413 060 (a)	226 875 720
Débiteurs divers	2 644 741 303 (b)	471 553 025
Débours et frais médicaux	7 705 675	7 838 885
Produits à recevoir	247 123 404	309 000
Charges constatées d'avance	1 426 869 495 (c)	814 336 670
Total	4 534 852 937	1 520 913 300
Débiteurs douteux	854 586 307 (d)	854 586 307
Total brut	5 389 439 244	2 375 499 607
Provisions	-854 586 307	-854 586 307
Créances nettes	4 534 852 937	1 520 913 300

(a) Il s'agit des avances consenties au personnel sous forme de frais d'hospitalisation ou de frais d'hébergement dans le cadre des missions, de dépassement de quotas d'électricité en cours de remboursement ou non encore régularisés au 31 décembre 2015.

(b) Il s'agit essentiellement des factures de cession de gaz à la CEET et non réglées au 31 décembre 2015.

(c) Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de stock de fournitures de bureau et de fournitures diverses, de consommables informatiques, de pièces de rechange de véhicules et de loyer payés d'avance, de primes d'assurance comptabilisées d'avance.

(d) Les débiteurs douteux concernent essentiellement :

- les dépenses réalisées pour le compte d'ELECTRO-TOGO dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Centrale thermique de Lomé ainsi que les consommations d'électricité facturé par la CEB pour un montant global de 363,5 millions de francs CFA,
- les dépenses relatives à la convention de financement du projet d'Adjarala signée entre la CEB et OACM pour 196,8 millions de francs CFA,

- une avance de fonds à African Investment Bank dans le cadre d'une convention de prise de participation conclue entre la CEB et COWRIE CORPORATION pour 150 millions de francs CFA.

Ces créances sont couvertes par des provisions à 100 % compte tenu des risques d'irrecouvrabilité qui y sont liés.

4. TRESORERIE - ACTIF

D'un montant de 15 145,2 millions de Francs CFA au 31 décembre 2015, ce poste s'analyse comme suit :

4.1 - Banques

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
BANQUES		
BANQUE ATLANTIQUE Bénin	3 040 157 840	6 167 257
BCB C/C	714 240 757	714 240 757
BECAO Cotonou	13 285 747	13 285 747
BIA-Togo	6 647 851	10 912 516
BIBE C/C	132 820 860	0
BIBE Compte seq BOAD		0
BOA Bénin	233 551 013	100 735 999
BOA Projet dorsale sud	40 134 405	139 473 653
BTCI CARTE VISA	6 405 980	6 405 980
BTCI Lomé		37 861 584
BTD Lomé		0
BANQUE ATLANTIQUE TOGO c/c	221 407 825	112 621 605
DIAMOND BANK TOGO	314 434 831	26 320 815
ECOBANK-BENIN C/C		0
UBA	4 259 942	1 830 369
UBA PROJET PFSE	70 228 977	70 317 417
ECOBANK Bénin C/S		0
ECOBANK Bénin DAT	200 000 000	200 000 000
ECOBANK-BENIN GRIDCO	700 000 000	700 000 000
ECOBANK C/C Bénin		0
ECOBANK-BENIN PJT BEN TG PWER	1 487 270 109	0
ECOBANK-TOGO Compte de gages	496 055	16 406
ECOBANK DAT	2 655 000 000	2 655 000 000
ECOBANK Projet TAG	89 097 052	89 225 052
ECOBANK-N'GAS		0
ECOBANK-TG INVEST	59 995 129	4 839 041 590
ORABANK DAT	1 050 000 000	1 050 000 000
ORABANK TG CPTÉ INDEM PROJET	999 993 950	
ECOBANK-TG SUNON ASOGLI	509 530 787	509 530 787
ECOBANK-TG CREDOC	2 245 777 618	1 571 756 719
UTB PJT BEN TG REHABILITATION	13 555 706	30 835 762
UTB Gage espèces	1 034 424 938	2 149 410 326
	15 842 717 372	15 034 990 341
Intérêts courus produits à recevoir	9 906 301	10 302 329
TOTAL	15 852 623 673	15 045 292 670
Dépréciations comptes BCB	-714 240 757	-714 240 757
TOTAL NET	15 138 382 916	14 331 051 913

4.2 - Caisses

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
CAISSES		
Caisse principale	4 527 979	4 056 111
Caisse USD	481 405	10 079 520
Caisse dollar Can	73 772	79 295
Caisse EURO	1 472 623	1 341 432
Caisse région Togo	54 065	2 210
Caisse région Bénin	97 261	433 450
Caisse Nangbeto	3 455	5 655
Caisse CFPP menues dépenses	93 442	33 310
TOTAL	6 804 002	16 030 983

5. ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Ce poste concerne les dettes de la CEB (emprunts et dettes fournisseurs) libellées en devises ; il s'agit de la différence entre leur coût historique et leur valeur de conversion aux cours des devises à la clôture de l'exercice.

D'un montant de 7 537,8 millions de francs CFA, cet écart constitue une perte potentielle et fait l'objet d'une provision de 2 467,5 millions de FCFA conformément à l'article 56 du règlement relatif au droit comptable dans les Etats de l'OHADA qui dispose que par dérogation et à titre exceptionnel lorsqu'un emprunt est contracté ou un prêt est consenti à l'étranger pour une période supérieure à un an, la perte ou le gain résultant à la clôture de l'exercice doit être étalé sur la période restante à courir jusqu'au terme des remboursements ou des encaissements à venir prévus au contrat.

6. CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Capital	26 350 000 000	26 350 000 000
Primes et réserves	1 431 188 903	871 375 053
Résultat de l'exercice	- 2 297 178 077	559 813 850
Subvention d'investissement	17 889 592 232	11 578 046 539
Provisions réglementées	5 151 816 507	5 421 314 395
TOTAL	48 525 419 565	44 780 549 837

6.1- Capital

Par nécessité de se conformer aux dispositions du traité et de l'acte uniforme de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, le Haut Conseil Interétatique a, en date du 05 décembre 2008, décidé de doter la CEB d'un capital social.

Aux termes de cette décision, la CEB est dotée d'un capital social d'un montant de 26 350 millions de francs CFA réparti à parts égales par équité entre les deux Etats, le Bénin et le Togo.

6.2 - Primes et réserves

Ce poste comprend l'écart de réévaluation relatif à la réévaluation des terrains pour 2,4 millions de francs CFA et le report à nouveau de 1 428,7 millions de francs CFA.

La hausse du poste est liée à l'affectation en report à nouveau du bénéfice de l'exercice 2014 de 559,8 millions de francs CFA.

6.3 - Subventions d'investissement

En vue du financement de certains travaux notamment les travaux d'extension du Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement d'Abomey Calavi, l'Interconnexion CEB/TCN, la construction des postes de TANZOU au Bénin et de DAVIE au Togo, la CEB a bénéficié des subventions de certains organismes : FAC, BAD, KFW. Ces subventions s'amortissent au même taux que les infrastructures financées.

Le solde au 31 décembre 2015 de 17 889,6 millions de francs CFA représente la quote-part non encore amortie correspondant à la valeur comptable nette des immobilisations financées.

6.4 - Provisions réglementées

Le solde de ce poste correspond à la provision spéciale de réévaluation.

Suite à la dévaluation du francs CFA intervenue en 1994, la CEB a procédé avec l'aide des Cabinets EFOGERC et BENIN EXPERTISE, à la réévaluation de ses immobilisations conformément à la loi N°95 016 en date du 18 août 1995 portant autorisation de la réévaluation légale des bilans au Togo.

L'écart entre la valeur historique et la valeur réévaluée des immobilisations a été porté au crédit du compte provision spéciale de réévaluation et s'est amorti au même rythme que les immobilisations réévaluées.

Le solde au 31 décembre 2015 de 5 151,8 millions de francs CFA correspond donc à la valeur comptable nette de la fraction réévaluée des immobilisations.

7. DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Le solde de la rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Emprunts	102 186 652 277	88 829 799 901
Dettes financières diverses	3 151 624 855	2 134 638 585
Provisions financières pour risques	16 854 149 609	16 297 036 094
TOTAL	122 192 426 741	107 261 474 580

7.1- Emprunts

En vue de financer la construction et l'installation de ses infrastructures et équipements de production et de transport d'énergie électrique, la CEB a contracté divers emprunts. Ces emprunts sont de trois catégories auxquels s'ajoutent les intérêts courus.

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
ACDI 19/08/69 TOG	270 363 082	270 363 082
EXIM BANK CHINE	11 063 148 395	9 355 633 539
IDA PIAT 2367 TOGO	418 824 974	418 824 974
BEI-TOGO	1 311 914 000	655 957 000
BOAD 084 PR CONSTRUCT & RENF.	379 951 282	306 266 108
Total emprunts rotrocédés trésor togo	13 444 201 733	11 007 044 703
ACDI 23/08/669 BEN	101 285 000	101 285 000
FONDS NORDIQUE	8 448 725 569	8 448 725 569
IDA 4214 BEN	6 835 410 523	4 397 238 728
IDA 4492 BEN	477 577 642	428 251 229
IDA PIAT 2366 BEN		-
IDA 3951 BEN	10 002 983 923	8 939 834 932
BEI-BENIN	13 119 140 000	6 559 570 000
BOAD 014 FDE CONSTRUCT LIGNE	366 215 752	295 983 561
IDA 4587 BEN	5 557 830 467	3 829 173 864
FAD 330KV GH-TG-BEN	1 516 542 085	
Total emprunt retrocédés CAA	46 425 710 961	33 000 062 883
KFW BOHICON	1 037 916 618	1 037 916 618
BOAD TAG TOGO		538 500 000
BOAD TAG BENIN		538 500 000
KFW ATAHPAME	1 101 906 000	1 101 906 000
FAD DISPATCHING CHF	115 773 900	108 961 528
FAD DISPATCHING EURO	1 053 322 030	1 100 267 533
FAD DISPATCHING JPY	324 905 111	306 613 310
FAD DISPATCHING USD	2 436 593 858	2 282 039 310
BOAD CEB/NEPA		-
BRIC CEB-NEPA		-
ECOBANK TG 2		-
BOAD INTERCON NORD T-NORD B	323 018 243	773 018 243
UTB2		-
ECOBANK TG 3	11 290 521 674	13 806 669 449
ECOBANK-BENIN	505 000 004	220 000 000
ECOBANK TG 4	11 886 405 213	16 000 000 000
BOAD 330 kV	5 344 201 737	1 535 471 814
ACDI CIMA0	1 076 314 902	1 156 899 004
Total emprunts directs	36 495 879 290	40 506 762 809
	96 365 791 984	84 513 870 395
INTERETS COURUS	5 820 860 293	4 315 929 506
TOTAL	102 186 652 277	88 829 799 901

Les intérêts courus se détaillent comme suit

- les intérêts courus sur emprunts rétrocédés par l'Etat Togolais de 140,9 millions de francs CFA ;
- les intérêts courus sur emprunts rétrocédés par l'Etat béninois de 4 712,2 millions de francs CFA ;
- les intérêts courus sur emprunts directs de 967,8 millions de francs CFA.

7.2 - Dettes financières diverses

Les dettes financières diverses comprennent les avances de fonds et les dépôts et cautionnements reçus. Le solde de la rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Avance de Fonds Bénin	16 758 538 (a)	16 758 538
Avance de Fonds Togo	1 550 000 000 (a)	1 550 000 000
Avance de Fonds BOAD	459 371 232 (b)	459 371 232
Dépôts et cautionnements reçus	1 062 212 500 (c)	52 212 500
Intérêts courus sur avances	63 282 585 (d)	56 296 315
Total	3 151 624 855	2 134 638 585

(a) Il s'agit d'avances de fonds octroyées par les Etats Béninois et Togolais dans le cadre des mesures de résorption de la crise énergétique.

(b) Il s'agit des avances de fonds consenties par la BOAD dans le cadre de l'étude de la réhabilitation de la ligne 161 kV Lomé-Cotonou-Onigbolo et de l'étude de la construction de la ligne Ghana-Togo-Bénin (Projet WAPP).

(c) Ce montant représente les dépôts et cautionnements reçus qui se détaillent comme suit :

Montant

CEET 1 026 931 250

SBEE 5 281 250

SPNT 30 000 000

1 062 212 500

(d) Il s'agit des intérêts courus sur les avances consenties par la BOAD.

7.3 - Provisions financières pour risques et charges

D'un montant de 16 854 millions de francs CFA, le solde de ce poste représente les provisions constituées pour perte de change potentielle de 2 467,5 millions de FCFA, pour grosses réparations de 11 576 millions de francs CFA, pour indemnités de départ à la retraite de 2 246,1 millions de francs CFA et pour litiges de 564,6 millions de francs CFA.

8. PASSIF CIRCULANT

Le passif circulant s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Clients Avance reçues	-	-
Dettes circulantes et ress.ass.HAO	3 276 694 627	365 351 291
Fournisseurs d'exploitation	65 252 562 084	32 190 073 374
Dettes fiscales	16 933 917	25 088 894
Dettes sociales	1 486 652 175	1 727 634 093
Autres dettes	3 395 475 713	9 736 402 323
Risques provisionnés	1 399 372 292	1 214 213 413
TOTAL	74 827 690 808	45 258 763 388

8.1- Dettes circulantes et ressources assimilées HAO

Le solde de la rubrique représente les dettes sur les fournisseurs d'immobilisations et s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
IGN		10 260 000
MARY CLEAN	3 099 200	3 099 200
SAIMEX	6 875 062	6 599 883
ABB POWER TRANSFO		1 477 641
GET CONSULT	3 409 186	3 409 186
SBEE	38 972 328	38 972 328
SAE		-
EIFPAGE	51 515 437	51 515 437
MRI INTERNATIONAL	-	189 513 901
COMTEL	-	10 335 000
ELECTROHALL	-	3 480 000
SIDELAF		-
ITC AUTO		-
RAMCO	4 819 000	999 500
PETIT ET FILS	-	-
DEFI INFORMATIQUE		-
MEGNY /ESPACO RET DE GARANTIE		17 836 250
SOGREAH	1	-
TBEA	3 014 788 547	
EIFPAGE ENERGIE	51 515 438	
AUTRES	101 700 428	27 852 965
TOTAL	3 276 694 627	365 351 291

8.2 - Fournisseurs d'exploitation

Les fournisseurs d'exploitation comprennent les fournisseurs d'énergie et les fournisseurs de biens et services. Le solde du poste de 65 252,6 millions de francs CFA au 31 décembre 2015 s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Fournisseurs d'énergie		
VRA	14 390 005 006	9 517 614 146
CIE	-	690 256 000
NIGELEC	-	-
TCN	42 142 834 044	18 579 455 627
GRIDCO	2 197 304 934	1 802 296 501
ECG	190 613 576	88 321 225
TOTAL FOURN. D'ENERGIE	58 920 757 560	30 677 943 499
Fournisseurs biens et services		
COLINA	-	-
CEET	122 117 593	153 261 418
SBEE	284 999 357	126 270 525
CFAO	24 816 101	24 844 658
FERMAK	16 240 950	5 406 650
TOGO TELECOM	22 810 023	21 910 159
ODYSSEE INTERNATIONNAL	8 721 700	8 721 700
SOGENET	-	2 719 198
BENIN MENAGERE	11 047 410	11 047 410
BETHEIR	972 999	30 205 476
EDF	58 871 555	69 787 487
COYNE ET BELIER	23 499 266	23 499 266
AFRICAIN D'ASSURANCE	887 941	20 116 332
CONTINENTAL DIFFUSION	-	11 934 375
SONACOP	11 209 290	11 209 290
NGAS LIMITED	1 148 852 264	585 957 195
TRACTABELL	-	40 178 632
MEX'AN	-	11 800 000
REGROUP D'ENTREP DE CONSTRUCT	-	26 192 500
SIEMENS	2 548 282	
INEO	331 287 523	11 249 663
MONDA et FILS	6 039 407	10 535 325
FOUR /FACTURES NON PARVENUES	3 736 466 256	23 288 200
AUTRES	520 416 607	281 994 416
TOTAL FOURNI. BIENS ET SCES	6 331 804 524	1 512 129 875
TOTAL	65 252 562 084	32 190 073 374

8.3 - Dettes fiscales

Le solde de la rubrique représente les dettes sur les administrations fiscales togolaise et béninoise et se détaille comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Etat Togo IRPP	16 850 017	10 900 126
Etat Togo TCS	83 900	140 250
Impôts Bénin	-	14 048 518
TOTAL	16 933 917	25 088 894

8.4 - Dettes sociales

Il s'agit des dettes sur les organismes sociaux et le personnel. Le solde du poste de

1 727,6 millions de francs CFA se détaille comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
PERSONNEL		
Provisions congés payés	881 571 854	867 050 108
Personnel autres charges à payer	479 972 377	661 021 003
sous total	1 361 544 231	1 528 071 111
ORGANISMES SOCIAUX		
CNSS TOGO	491 034	33 925 684
CNSS BENIN	-	19 758 710
Caisse de Retraite du Togo	-	-
Charges sociales sur Congés payés	100 449 153	100 954 545
Org Sociaux Autres charges à payer	24 167 757	44 924 043
sous total	125 107 944	199 562 982
TOTAL	1 486 652 175	1 727 634 093

8.5 - Autres dettes

Les autres dettes se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Créditeurs divers	1 478 954 475 (a)	1 299 624 675
Charges à payer	1 916 521 238 (b)	8 436 777 648
Total	3 395 475 713	9 736 402 323

- (a) Les créiteurs divers représentent essentiellement les pénalités sur les impayés des dettes envers la CIE et la VRA pour 1 242 millions de francs CFA et les cotisations dues au WAPP et UPDEA pour 146,8 millions de francs CFA.
- (b) Les charges à payer comprennent essentiellement les provisions pour honoraires d'audit et des commissaires aux comptes pour 24,2 millions de francs CFA, les provisions pour consommation d'électricité des sites et du personnel de la CEB pour 104 millions de francs CFA, les provisions pour achat d'étrennes pour 151,6 millions de francs CFA, les provisions pour les intérêts moratoires sur les emprunts rétrocédés par l'Etat Béninois à la CEB pour 406,7 millions de francs CFA, la provision pour les primes complémentaires 2012 à 2015 de VANDREDA 1 199,3 millions de francs CFA.

9. TRESORERIE PASSIF

Le solde de la rubrique de 23 334,3 millions de francs CFA s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
ORABANK C/C	5 797 630 040	189 173 166
ECOBANK PJT BEN TG PWER REHAB		292 953
ECOBANK Togo C/C	3 457 053 589	4 520 869 554
ECOBANK Bénin crédit T.	2 500 000 000	5 850 000 000
UTB Lomé	709 683 228	1 248 052 342
ORABANK CREDIT DE TRESORERIE	9 000 000 000	9 500 000 000
ECOBANK BENIN C/C	1 697 176 004	263 167 114
BIBE C/C		1 490 934 183
BTCI LOME	1 017 350	
BANQUE INTERET COUR CH A PAYER	171 770 833	116 666 667
TOTAL	23 334 331 044	23 179 155 979

10. ECART DE CONVERSION-PASSIF

Le solde de ce poste de 99 millions de FCFA représente les gains de change potentiels générés par les dettes en devises sur les fournisseurs.

11. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont constitués des ventes d'énergie et de gaz et des produits accessoires.

Le solde de la rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	VARIATION (%)
Vente d'énergie achetée	112 658 567 528	113 835 125 598	-1%
Vente d'énergie produite	9 193 914 507	19 726 239 158	-53%
Total vente d'énergie	121 852 482 035	133 561 364 756	-9%
Vente de gaz	7 007 357 579	0	
sous-total	128 859 839 614	133 561 364 756	-4%
Produits accessoires	134 232 420	911 137 501	-85%
CHIFFRE D'AFFAIRES	128 994 072 034	134 472 502 257	-4%

La baisse du chiffre d'affaires de 4% est liée à la baisse des ventes d'énergie de 9% conséquence de l'indisponibilité des sources de production propres de la CEB. Ce manque à gagner a été atténué par la mise à disposition du gaz de la Turbine à gaz de Lomé à la CEET.

12. LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation se présentent comme suit au 31 décembre 2015 :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Achats d'énergie	93 097 062 572	94 175 865 514
Achat de gaz à refacturer	5 880 682 199	0
Achats de matières premières	6 511 634 034	10 867 853 366
Variation de stock	5 660 138	1 312 672
Autres achats	2 486 173 867	2 099 251 976
Variation de stock	-388 871 978	-111 790 032
Transports	67 716 087	88 309 039
Services extérieurs	15 190 846 911	3 984 290 249
Impôts et taxes	7 476 110	9 986 889
Autres charges	1 186 871 579	1 799 764 517
Charges du personnel	7 269 241 173	6 506 514 772
Dotations aux amortissements et Provisions	9 908 608 790	7 444 855 957
TOTAL	141 223 101 482	126 866 214 919

12.1 - Achat d'énergie électrique

Les achats de l'énergie électrique sont effectués essentiellement auprès de la Volta River Authority (VRA), de la Transmission Company of Nigeria (TCN) et de la

Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE); ces achats se ventilent par fournisseur comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
VRA	29 177 750 684	27 432 272 176
CIE	849 066 545	7 523 385 065
TCN	62 670 876 405	58 912 793 954
NIGELEC	0	0
CEET	0	0
ECG	399 368 938	307 414 319
TOTAL	93 097 062 572	94 175 865 514

Les achats d'énergie électrique de 2015 ont baissé de 1,1% par rapport à 2014 notamment à cause de la baisse de l'approvisionnement en provenance de la CIE.

12.2 - Achats de gaz à refacturer

Suite à l'indisponibilité de la Turbine à gaz de Lomé au cours de l'exercice 2015, la CEB a signé un protocole d'accord en vue de mettre à disposition de la CEET le gaz du mois de mai au mois de décembre 2015. Le gaz mis à la disposition de la CEET a ainsi coûté 5 880,7 millions de francs CFA.

12.3 - Achats de matières premières

Les achats de matières premières concernent l'achat du combustible (gaz ou jetA1) destiné au fonctionnement des turbines à gaz.

Les matières premières se présentent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
gaz	6 511 634 034	10 867 853 366
Variation de stock jet A1	5 660 138	1 312 672
TOTAL	6 517 294 172	10 869 166 038

La baisse des achats de matières premières (gaz) en 2015 de 40% est liée à l'indisponibilité de la Turbine à gaz de Lomé qui a été envoyé pour la remise au potentiel au cours de l'exercice 2015.

12.4 - Autres achats et variation de stocks

Les autres achats s'analysent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Gaz industriel	673 000	579 360
Huiles et Lubrifiants	135 796 416	54 815 710
Pièces de réchanges	777 357 539	500 765 017
Carburant	387 403 540	414 893 413
Bonification carburant	196 620 470	243 077 085
Eau	9 214 731	13 739 510
Electricité	83 573 467	117 739 349
Bonification d'électricité	407 822 984	408 209 430
Fournitures d'entretien et petits équipements	186 027 267	142 727 118
Fournitures administratives	20 425 957	14 348 831
Fournitures entretien véhicules	57 915 070	37 505 077
Autres matières et fournitures	188 505 570	150 342 401
Autres	34 837 856	509 675
	2 486 173 867	2 099 251 976
variation de stock	-388 871 978	-111 790 032
TOTAL	2 097 301 889	1 987 461 944

Les autres achats et variation ont connu une légère hausse de 5% par rapport à 2014.

12.5 - Transports

Cette rubrique de 67,7 millions de francs CFA au 31 décembre 2015, a enregistré essentiellement les achats de billets d'avion pour les voyages à l'étranger dans le cadre de missions professionnelles ou de formations.

12.6 - Services extérieurs

Les services extérieurs ont évolué comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Impression et reprographie	231 518 049	21 744 050
Locations	114 207 276	119 813 479
Entretiens et maintenance	11 628 992 317	863 916 868
Assurances	459 996 496	479 245 388
Etudes et recherches	323 438 614	319 710 664
Publicité, Publication et relations publiques	315 558 999	231 054 828
Frais de télécommunications	162 423 748	131 910 520
Services bancaires	472 630 884	516 031 297
Rémunérations Interm. & Conseil	332 424 315	198 404 714
Frais de formation et Stages	228 433 300	85 256 841
Frais formation agents CEB au CFPP	5 462 000	61 306 000
Frais organisation formation CFPP	40 938 000	56 319 250
Cotisations	178 113 491	134 382 081
Réceptions	196 672 857	135 536 621
Mission inter communauté	353 804 863	337 529 338
Mission hors communauté	65 850 702	60 373 954
Hébergement mission	62 081 000	41 820 520
Travaux services exécutés	7 476 110	181 217 701
Autres	10 823 890	8 716 135
	15 190 846 911	3 984 290 249

La hausse du poste services extérieurs de 281% s'explique essentiellement par les frais de réhabilitation de la ligne Lomé-Cotonou-Ognigbolo et postes associés pour 10 534,4 millions de francs CFA dont les travaux ont été achevés en 2015. Ce montant est transféré en charge à répartir et sera amorti sur 5 ans.

12.7 - Impôts & taxes

Ils comprennent essentiellement les péages, les droits d'enregistrement, les taxes aéroportuaires.

12.8 - Autres Charges

Les autres charges chiffrées à 1 186,9 millions de francs CFA représentent essentiellement, l'appui de la CEB à l'électrification rurale et transfrontalière pour 700 millions francs CFA, les frais liés aux activités de la Haute Autorité et du Haut Conseil Interétatique pour 292,6 millions de francs CFA, les provisions liées aux pertes latentes sur les fournisseurs en devises pour 185 millions de francs CFA.

12.9 - Charges de Personnel

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Rémunération du personnel	4 566 265 048	4 822 818 074
Avantage en nature	512 123 796	651 286 515
Charges sociales	2 190 852 329	1 032 410 183
TOTAL	7 269 241 173	6 506 514 772

Les avantages en nature sont constitués de bonification de carburant et d'électricité qui y ont été transférés.

La hausse des charges du personnel de 12% est essentiellement liée à la provision pour le paiement à VANBREDa des primes complémentaires de l'assurance maladie de 2012 à 2015 pour un montant total de 1 199,5 millions de FCFA.

12.10 - Dotations aux amortissements et aux provisions

Le montant de la rubrique de 9 893,6 millions de francs CFA s'analyse comme suit

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Dotations aux amorti. charges immobilisées	3 091 258 073	1 042 748 710
Dotations aux amorti. Immobi. Incorporelles	35 453 070	35 782 766
Dotations aux amort. Immobil. Corporelles	6 538 465 516	6 254 324 481
Dotations aux Provisions	228 432 131	112 000 000
TOTAL	9 893 608 790	7 444 855 957

13. TRANSFERT DE CHARGES

Le solde du poste de 11 689,5 millions de francs CFA constitue la contrepartie des frais de réhabilitation de la ligne Lomé-Cotonou-Onigbolo et postes associés pour 10 534,4 millions de francs CFA transférés en charges à répartir et la bonification d'électricité et de carburant transférée en charges de personnel pour un total de 512 millions de francs CFA.

14. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Revenus financiers	272 855 623 (a)	316 105 873
Gains de change	1 834 239 594 (b)	231 906 642
Reprise de provisions	0	0
Total	2 107 095 217	548 012 515

- (a) Il s'agit essentiellement des intérêts sur les dépôts à terme constitués en contrepartie des garanties accordées par les banques qui sont rémunérés.
- (b) Il s'agit des gains de change réalisés sur les opérations en devises effectuées avec les tiers.

15. CHARGES FINANCIERES

Les charges financières s'analysent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Frais financiers	6 184 341 784 (a)	5 768 661 853
Pertes de change	5 688 790 165 (b)	4 470 614 230
Dotations aux Amort. Et Provisions	981 387 371 (c)	739 009 179
Total	12 854 519 320	10 978 285 262

- (a) Les frais financiers sont constitués essentiellement des charges d'intérêts sur emprunts, les frais de découverts dans les banques, les commissions de garantie des emprunts.
- (b) Il s'agit des pertes de change relatives aux emprunts et autres dettes libellées en devises.
- (c) Il s'agit de la reprise de provisions liées aux écarts de conversion sur les emprunts à long terme.

16. PRODUITS DE CESSIION DES IMMOBILISATIONS

Le montant de la rubrique de 73,6 millions de francs CFA représente essentiellement le produit de la cession de véhicules du parc de la CEB et divers matériels et mobiliers mis au rebut et cédés par vente aux enchères.

17. REPRISE HAO

Les reprises hors activités ordinaires de 1 048,2 millions de francs CFA représentent les quotes-parts des subventions d'investissements virées au compte de résultat pour 111 millions de francs CFA, les reprises des quotes-parts des écarts de réévaluation pour 269,5 millions de francs CFA et la reprise de provision liée à la faible pluviométrie dans le bassin de Nangbéto pour 667,7 millions de francs CFA.

18. COMMENTAIRES SUR LE TAFIRE

Le Tableau Financier des Ressources et Emplois (TAFIRE) présente la situation des mouvements de flux intervenus dans l'évolution de l'activité de l'entreprise. Cette situation lui permet de prendre des décisions stratégiques afin de mieux s'orienter en matière d'investissement ou encore de développer les différentes sources de financement nécessaires. Elle permet aussi de déterminer les différents équilibres financiers en matière d'investissement ou de financement de l'actif circulant.

18.1 - Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)

La capacité d'autofinancement globale (CAFG) traduit la richesse réelle générée par l'entreprise qui lui permet de s'autofinancer sans avoir recours à un financement extérieur.

La CAFG est positive de 7 520,3 millions de francs CFA contre une CAFG de 5 267,3 millions de francs CFA en 2014. La CEB peut autofinancer ses investissements sans avoir recours à un financement extérieur qu'à concurrence de 7 520,3 millions francs CFA.

18.2 - Autofinancement (AF)

C'est la richesse nette créée après paiements des dividendes. Dans le cas de la CEB l'autofinancement est égal à la Capacité d'Autofinancement Global CAFG (il n'y a pas de distribution de dividendes). Il mesure la capacité de remboursement des emprunts par la société et traduit sa croissance autonome sur le moyen et long terme. L'autofinancement positif de 7 520,3 millions de francs CFA en 2015 est la capacité dont dispose la CEB pour le remboursement de ses dettes.

18.3 - Variation du Besoin de Financement d'Exploitation

Elle traduit l'augmentation ou la diminution du besoin de financement à court terme au cours de l'exercice.

La variation du besoin de financement d'exploitation de 10 434,8 millions de francs CFA (ressources) en 2015 contre 3 036,3 millions de francs CFA (emplois) en 2014 montre que les besoins de trésorerie à court terme de la CEB au cours de l'exercice n'ont pas été couverts.

18.4 – Excédent de Ressources

L'excédent de ressources dégagé se chiffre à 642,9 millions de francs CFA ; c'est-à-dire que les ressources de l'exercice ont pu couvrir les emplois jusqu'à dégager un excédent.

. 19. QUELQUES RATIOS SIGNIFICATIFS

19.1 - Les ratios

DESIGNATION	2015	2014	2013	2012	NORMES
<u>RATIO D'ENDETTEMENT</u>					
Dettes financières et Ressourc.Assimilées Ressources Stables	0,79	0,73	0,75	0,76	= 0,5
<u>RATIO AUTONOMIE FINANCIERE</u>					
Capitaux Propres et Ressourc. Assimilées Total Passif	0,13	0,18	0,17	0,15	> 0,20
<u>RATIO DE CAPACITE DE REMBOURS.</u>					
Dettes Financ. Et Ressourc. Assimilées Capacité d'Autofinanc. Globale (Avec CAFG>0)	16,25	20,4	50,8	-	< 4 (années)
<u>RATIO DE LIQUIDITE GENERALE</u>					
Actif Circulant+Trésorerie-Actif Passif Circulant+Trésorerie-Pssif	1,05	1,3	1,5	1,3	> 1
<u>RATIO DE RENTABILITE</u>					
Résultat de l'exercice Chiffre d'Affaires TTC	-0,018	0,004	0,011	-0,062	> 0
<u>RATIO D'EQUILIBRE FINANCIER</u>					
Fonds de Roulement Besoin de Financement Global	1,0	0,9	1,3	2	> 0,6

19.2 - Commentaire sur les ratios

Ratios d'endettement, ratio d'autonomie financière

Ces ratios mesurent l'importance du financement propre par rapport à l'endettement et permettent d'apprécier l'autonomie financière de l'entreprise.

Les ratios d'autonomie et d'endettement déterminés sur les 4 années montrent une détérioration de ces derniers au cours des trois dernières années.

Cette détérioration de l'autonomie financière et de la capacité d'endettement découle des déficits enregistrés au cours des années précédentes et de l'augmentation des dettes à long et moyen terme contractées dans le cadre des projets.

Ratio d'équilibre financier

Le ratio d'équilibre financier permet de porter un jugement sur l'équilibre financier de l'entreprise.

Le ratio d'équilibre déterminé sur la période montre que l'équilibre financier est préservé jusqu'en 2015 bien que moins performant.

Ratio de capacité de remboursement

Le ratio calculé sur les 4 années montre que la capacité de remboursement est hors norme et traduit ainsi les difficultés de la CEB à rembourser ses dettes si la capacité d'autofinancement global n'augmentait pas.

Ratio de liquidité générale

Le ratio de liquidité générale indique que la solvabilité à court terme de la CEB est assurée pour les quatre dernières années.

Ratio de rentabilité

Ce ratio mesure les performances financières de l'entreprise.

Le ratio calculé montre que la rentabilité qui était positive en 2013 et 2014 s'est à nouveau détériorée en 2015.

20. ANALYSE DU RESULTAT

Les activités de l'exercice 2015 se sont soldées par un déficit de 2 297,2 millions de francs CFA contre un bénéfice de 559,8 de millions de francs CFA en 2014.

Ce déficit s'explique par la diminution du chiffre d'affaires de 4% par rapport à 2014.

En 2015, le coût de revient du kWh vendu s'est chiffré à 70,05 FCFA/ kWh tandis que le coût de production de Nangbéto s'est établi à 34,27 FCFA/kWh et celle de la TAG de Cotonou à 68,72 FCFA/kWh.

4 POINT D'EXECUTION DU BUDGET 2015

4.1 Revue des hypothèses de base du Budget 2015

4.2 Budget d'Exploitation 2015

4.3 Budget des Investissements 2015

4.1 Revue des hypothèses de base du Budget 2015

Le tableau ci-après récapitule les hypothèses ayant servi de base à l'élaboration du Budget 2015 ainsi que leur réalisation au 31 décembre 2015.

Hypothèses de base du budget 2015

DONNEES	PREVISIONS 2015		REALISATION 31/12/2015		TAUX DE REALISATION
TAUX DE CHANGE MOYEN DU DOLLAR US (FCFA)	510		599,147 (min 585 / max 627)		
REPARTITION DE LA DEMANDE (GWh)	2 469,9		2 215,9		89,7%
PARC CEB	370,0		167,2		45,2%
NANGBETO	150,0		56,4		37,6%
TAG LOME au Gaz	150,0		0,0		0,0%
TAG MARIA GLETA au Gaz	70,0		110,7		158,2%
IMPORTATIONS	2 099,9		2 048,7		97,6%
TCN	1446,0		1535,5		106,2%
VRA	600,0		496,8		82,8%
CIE	50,0		13,0		26,0%
ECG	3,9		3,3		85,3%
REPARTITION DE L'OFFRE (GWh)	2 346,4		2 072,2		88,3%
BENIN	1 185,6		1 146,0		96,7%
SBEE	1067,2		1086,9		101,8%
SCB-LAFARGE	65,8		59,1		89,8%
NOCIBE	52,6		0,0		0,0%
TOGO	1 157,6		923,0		79,7%
CEET	946,4		744,6		78,7%
SNPT	65,0		57,7		88,7%
WACEM	100,2		49,1		49,0%
SCANTOGO	46,0		71,6		155,7%
BURKINA FASO	3,2		3,3		101,8%
SONABEL	3,2		3,3		101,8%
COUT DE PRODUCTION DU kWh	FCFA				
NANGBETO	14		34,2		244%
TAG LOME au Gaz	48		-		
TAG MARIA GLETA au Gaz (coût combustible)	48		68,7		143,1%
PRIX D'ACHAT ET D'IMPORTATION DU kWh	US cent	FCFA	US cent	FCFA	
TCN	7,912	40	6,800	41	101,0%
VRA	10,710	55	8,091	48	88,8%
GRIDCo transport VRA et transit CIE	1,682	9	1,682	10	117,5%
CIE		56		56	
NIGELEC					
ECG	20,40	104	20,025	120	115,3%
PRIX DE VENTE DU kWh	FCFA		FCFA		
SBEE ET CEET	58		58		100%
CLIENTS INDUSTRIELS	65		65		100%
SONABEL	58		58		100%

La réalisation des hypothèses de base du budget 2015 montre qu'au niveau de l'offre d'énergie électrique, les clients ont été satisfaits en moyenne à 88% des quantités budgétisées notamment en raison des difficultés rencontrées pour l'approvisionnement en énergie.

Pour satisfaire cette demande, la VRA a fourni 83% de ses prévisions, la CIE, 26% et ECG, 85%. Par contre la TCN (106%) a été sollicité plus que prévu pour pallier le déficit d'énergie en provenance de la VRA, de la CIE, de ECG et de la production à partir du parc de la CEB compte tenu de l'indisponibilité de la TAG de Lomé et de la faible pluviométrie dans le bassin de Nangbeto.

En ce qui concerne les prix d'achat et d'importation du kWh, ils sont restés en dessous des prévisions pour TCN (6,8 US cents contre 7,912 US cents prévu), VRA (8,091 US cents contre 10,710 US cents prévu) et ECG (20,025 US cents contre 20,40 US cents prévu) et stables pour GRIDco (1,682 cents) et CIE (56 FCFA) par rapport aux prévisions. Cependant l'impact de la baisse des tarifs d'importation a été annihilé par le niveau élevé du cours du dollar au cours de l'exercice soit 599 FCFA contre 510 FCFA prévu.

4.2 Budget d'exploitation

4.2.1 Réalisation des Produits au 31 décembre 2015

DESIGNJATION	PREVISION 2015 (A)°	REALISATION 2015 (B)	ECART (A)-(B)	TAUX DE REALISATION (B)/(A)
VENTE D'ENERGIE ET GAZ	138 399	128 860	9 539	93,1%
PRODUITS ACCESSOIRES	138	134	4	97,3%
AUTRES PRODUITS	0	88	-88	-
REVEN. FINANCIERS ET PROD. ASS.	250	2 109	-1859	843,4%
TOTAL PRODUITS	138 787	131 191	7 596	94,5%

Les réalisations des produits au 31/12/2015 se chiffrent à 131 191 millions de FCFA contre une prévision de 138 787 millions de francs CFA soit un écart défavorable de 7 596 millions de francs CFA. Ceci s'explique essentiellement par les ventes qui ont été réalisées en dessous des prévisions que ce soit au niveau des industriels que des sociétés de distribution.

N.B : les comptes de produit « Transfert de Charges 11 689 millions de FCFA et « Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations corporelles » (1,6 millions de FCFA) ne sont pas gérés par le budget et n'ont pas été pris en compte dans la réalisation des produits.

Réalisation des Charges au 31 décembre 2015

(En millions de FCFA)				
DESIGNATION	PREVISION 2015(A)	REALISATIONS 2015(B)	ECART (A)-(B)	TAUX DE REALISATION (B)/(A)
ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	112 490	107 592	4 898	95,6%
TRANSPORTS	77	68	9	87,9%
SERVICES EXTERIEURS	3 779	4 013	-234	106,2%
IMPOTS ET TAXES	8	7	0	97,1%
AUTRES CHARGES	990	1 002	-12	101,2%
FRAIS DE PERSONNEL	6 123	6 756	-633	110,3%
FRAIS FIN & CHARGES ASSIMILEES	6 109	11 875	-5 766	194,4%
DOTATIONS AUX AMORT & PROV	8 108	9 665	-1 557	119,2%
TOTAL CHARGES	137 684	140 978	-3 295	102,4%

En activités ordinaires, le total des charges se chiffre à 140 978 millions contre une prévision de 137 684 millions de francs CFA soit un écart défavorable de 3 295 millions de francs CFA qui s'explique par les niveaux de réalisation des rubriques suivantes :

- les achats et variation de stocks qui ont connu un écart favorable de 4 898 millions de FCFA dû au niveau de réalisation de la demande à 90% en corrélation avec l'offre ;
- les services extérieurs avec un écart défavorable de 234 millions de FCFA ;
- les frais de personnel avec un écart défavorable de 633 millions de FCFA ;
- les frais financiers et charges assimilées avec un écart défavorable de 5 766 millions de FCFA dû aux intérêts bancaires et aux pertes de change.

N.B : les comptes de charges suivants ne sont pas gérés par le budget et n'ont pas été pris en compte dans la réalisation des charges :

- Dotations aux provisions pour risques à court terme pour 185 millions de FCFA ;
- Dotations aux provisions pour congés payés et avantage en nature pour 513 millions de FCFA ;

- Dotations aux provisions pour risques et charges et pour grosses réparations pour 243 millions de FCFA ;
- Dotations aux provisions financières pour 981 millions de FCFA ;
- Les frais de réhabilitation de la ligne Lomé-Cotonou-Onigbolo et postes associés pour 10 869 millions de FCFA et les frais d'étude de projets pour 309 millions de FCFA.

4.3 Budget des investissements

4.3.1 Réalisation des Investissements d'Equipements au 31 décembre 2015

Prévues au budget 2015 pour un montant total de 2 167,4 millions de FCFA, les dépenses en investissements d'équipements engagées au 31 décembre 2015, s'élèvent à 482,9 millions de FCFA soit 22,3% des prévisions contre un taux de 36,9% en 2014.

Les investissements réalisés sont récapitulés dans le tableau ci-après :

DESIGNATIONS	BUDGET 2015	REALISATION 31/12/2015	SOLDE 31/12/2015	TAUX DE REALISATION
Frais Immobilisés	25	0	25	0,00%
Logiciels	134	23	112	16,84%
Terrains et aménagements de terrains	146	21	124	14,62%
Bâtiments industriels	35	0	35	0,00%
Autres bâtiments	405	27	378	6,64%
Installation générale, agencement, aménagement divers	403	82	321	20,26%
Autres matériels et outillages divers	235	23	212	9,79%
Equipements de protection & mesure	142	9	133	6,16%
Matériel et mobilier de bureau	109	60	49	55,11%
Matériel et mobilier de logement	32	7	25	20,96%
Matériel de transport	412	211	202	51,09%
Matériel informatique	90	21	68	23,97%
TOTAL	2 167	483	1 685	22,28%

Tableau 6 : Récapitulatif des Investissements d'Equipements au 31 décembre 2015 (en FCFA)

Les postes du budget des investissements d'équipement qui ont connu des réalisations significatives sont :

- *Installations Générale, Aménagement, Agencement Divers*, avec un taux de réalisation de 20,26% qui a enregistré essentiellement l'achat de climatiseurs pour 50 millions de francs CFA, la fourniture et l'installation d'un autocom pour 14 millions de francs CFA, l'acquisition de pompes supprimeurs pour 10 millions de francs CFA et l'achat des extincteurs pour 4 millions de francs CFA.

- *Matériel et Mobilier de bureau*, avec un taux de réalisation de 55,1% a enregistré les achats de 3 photocopieurs et autres matériel de bureau pour un montant de 26 millions de FCFA et du mobilier de bureau pour un montant de 34 millions de francs CFA ;
- *Matériel de transport*, réalisé à hauteur de 51,1% a enregistré l'achat de trois véhicules Toyota PRADO pour 90 millions de FCFA, d'un véhicule Toyota LANDCRUISER pour 50 millions de francs CFA, d'un véhicule Mercedes BENZ Berline pour 65 millions de francs CFA et des motos à 5 millions de francs CFA.

4.2.2 Réalisation des Investissements industriels au 31 décembre 2015

Budgétisé en 2015 pour un montant de 130 milliards de FCFA dont 97 milliards de FCFA représentant la part des Bailleurs de fonds, 25 milliards de FCFA pour les banques commerciales et 8 milliards de FCFA pour la part CEB, les Investissements Industriels ont été réalisés au 31 décembre 2015 à hauteur de 24 milliards de FCFA correspondant à 23,1 milliards de FCFA pour la part des Bailleurs de fonds, 286 millions de FCFA pour la part des banques commerciales et 226 millions de FCFA pour la part CEB, soit un taux de réalisation de **18%** (3% part CEB, 1% part Banques commerciales et 24% part des Bailleurs de fonds) contre un taux de réalisation de **24%** (14% part CEB et 25% part des Bailleurs de fonds) au 31 décembre 2014.

Ce taux de réalisation des investissements industriels relativement faible au 31 décembre 2015 résulte essentiellement du non démarrage de la plupart des projets prévus au budget du fait des difficultés de trésorerie et des difficultés liés à la mobilisation des financements de certains projets.

Les réalisations des Investissements Industriels au 31 décembre classés en trois groupes sont récapitulées ci-après :

DESIGNATION	BUDGET 2015				REALISATION FINANCIERE AU 31/12/2015							
	TOTAL	Bailleurs	BANQUES COMMERC	CEB	TOTAL	%	Bailleurs	%	BANQUES COMMERC	%	CEB	%
Projets achevés ou en voie d'achèvement	17 085	14 133	1 566	1 386	7 980	47%	7 801	55%	41	3%	139	10%
Projets en cours d'exécution	34 531	30 030	1 691	2 810	15 591	45%	15 259	51%	245	14%	88	3%
Projets non encore démarrés	78 475	52 840	22 159	3 477	0	0%	0	0%	0	0	0	0
TOTAL	130 091	97 003	25 415	7 673	23 571	18%	23 059	24%	286	1%	226	3%

Tableau 7 : Récapitulatif des Investissements Industriels au 31 décembre 2015 (en million de FCFA)